

L'IMPORTANCE DES SERVICES
D'ORIENTATION ET DE
SOUTIEN DANS LA PRÉPARATION
AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

MARS 2003

L'IMPORTANCE DES SERVICES D'ORIENTATION ET DE SOUTIEN DANS LA PRÉPARATION AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

MARS 2003

Écrit par :

La Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière

Fondation canadienne des
bourses d'études du millénaire

1000 Sherbrooke Ouest

Bureau 800

Montréal, QC

H3A 3R2

Publié en 2003 par
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000 Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1-877-786-3999
Télécopieur : 1-514-985-5987
Internet : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

L'argent est-il important : Collection de recherches du millénaire
N° 3

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

L'importance des services d'orientation et de soutien dans la préparation aux études postsecondaires/Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (En ligne)

Conception de la couverture : Interpôles
Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les renvois à l'Internet ont été vérifiés au moment de la publication.

Les idées exprimées dans ce document de recherche appartiennent à ses auteurs et reflètent aucunement les politiques de la Fondation canadienne des bourses du millénaire ou d'autres agences et organismes qui pourraient avoir soutenu financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1 — Historique de l'étude	1
Chapitre 2 — Point de départ — quelques idées et constatations sur les programmes de développement de carrière et les choix d'études postsecondaires	3
2.1 La valeur de l'éducation postsecondaire	3
2.2 Le choix d'une éducation postsecondaire	5
2.3 L'octroi d'un soutien financier	6
2.4 Le rôle des programmes et des services de développement de carrière dans le choix des étudiants	7
2.5 Implications pour la présente étude	8
Chapitre 3 — Objectifs	9
3.1 Objectif général	9
3.2 Objectifs spécifiques	10
3.3 Résultats	11
Chapitre 4 — Méthodologie de la recherche	13
4.1 Modèle de diffusion de l'information relative à l'éducation postsecondaire	13
4.2 Aperçu de la méthodologie	14
4.3 Les différentes étapes de la recherche	15
4.4 Échantillonnage	16
4.5 Matériel d'enquête	18
4.6 Méthode de collecte des données et d'échantillonnages	19
4.7 Analyse des données	21
Chapitre 5 — Résultats communs aux quatre provinces	23
5.1 Programmes et aides en matière d'orientation et de développement de carrière	24
5.1.1 Point de vue des étudiants sur le programme d'orientation	25
5.1.2 Point de vue des parents sur le programme d'orientation	25
5.2 L'influence de l'information relative à l'EPS et aux possibilités de carrière et d'aide financière sur la prise de décision	27
5.2.1 Possibilités d'études postsecondaires	27
5.2.2 Information sur les possibilités de carrière	28
5.2.3 Information relative au soutien financier : bourses d'études, bourses d'entretien et prêts étudiants	28
5.3 Des pistes pour l'avenir	30
5.4 Recherche future	32

Appendice 1 — Étapes de la recherche et résultats	33–34
---	-------

Annexe A — Bibliographie	35–36
--------------------------------	-------

Annexe B — Questionnaires pour les entretiens et les groupes de discussion	37
--	----

B.1 Guide pour groupe de discussion — parents	37
---	----

B.2 Guide pour groupe de discussion — étudiants	41
---	----

B.3 Questionnaire d'enquête — Région	45
--	----

B.4 Questionnaire d'enquête — Général	54
---	----

Annexe C — Lettres types et instructions pour les chercheurs régionaux	61
--	----

C.1 Entrée en matière suggérée pour les entretiens téléphoniques avec les principales personnes-ressources à contacter dans les écoles	61
---	----

C.2 Guide pour l'entretien téléphonique sur le rôle des programmes et des conseillers d'orientation dans la promotion de l'éducation postsecondaire	62
--	----

C.3 Lettre aux agents de liaison	65
--	----

Tableaux

Tableau 4.1 — Participation des écoles à l'étude par province	16
---	----

Tableau 4.2 — Nombre d'entretiens téléphoniques par niveau et par province	17
--	----

Tableau 4.3 — Nombre de questionnaires reçus par province	17
---	----

Tableau 4.4 — Nombre de groupes de discussion d'étudiants et de parents par province	17
--	----

Tableau 4.5 — Répartition en milieu urbain et rural des entrevues dans les écoles et des groupes de discussion par province	17
--	----

Tableau 5 — Étapes de la recherche et résultats	33–34
---	-------

Tableau 6 — Questionnaire d'engrête (province/division) : le rôle des programmes et des conseillers d'orientation dans la promotion de l'éducation postsecondaire	47
--	----

Tableau 7 — Niveaux scolaires et programmes d'orientation	50
---	----

Tableau 8 — Niveaux scolaires et programmes d'orientation	55
---	----

Tableau 9 — Questionnaire aux écoles : le rôle des programmes et des conseillers d'orientation dans la promotion de l'éducation postsecondaire	57
---	----

Tableau 10 — Tailles d'échantillons suggérées	67
---	----

Illustration

Illustration 4.1 — Diffusion et influence de l'information relative aux possibilités d'études postsecondaires	13
--	----

CHAPITRE 1 — HISTORIQUE DE L'ÉTUDE

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a pour mandat de fournir aux Canadiens et Canadiennes les moyens de poursuivre des études postsecondaires. La Fondation articule ses objectifs autour de trois grands programmes. Le premier, le programme des bourses d'excellence, vise à repérer, reconnaître et encourager les étudiants en fin d'études secondaires déjà inscrits dans une institution postsecondaire, qui contribuent de façon notable à l'amélioration du sort de leur communauté, font preuve de leadership et sont à la recherche d'excellence académique et d'innovation. Le deuxième est le programme des bourses générales, qui offre environ 285 millions de dollars chaque année aux étudiants ayant terminé au moins 60 pour cent de leur première année d'éducation postsecondaire (EPS) et qui font état d'un besoin financier pour poursuivre leurs études. Le troisième est le programme de recherche qui s'articule autour du thème de l'accès aux études postsecondaires.

Pour atteindre ses objectifs, le programme des bourses d'excellence doit être connu dans les écoles et dans la communauté de sorte qu'un grand nombre de récipiendaires potentiels se fassent connaître ou qu'ils soient repérés et encouragés à faire une demande chaque année. Pour que le programme des bourses générales porte ses fruits, il doit toucher les étudiants qui sont déjà dans des établissements d'enseignement postsecondaire et qui ont besoin d'argent ainsi que les étudiants du secondaire qui envisagent des études postsecondaires et pour lesquels le facteur financier est décisif.

Les étudiants doivent avoir pris la décision de poursuivre des études postsecondaires bien avant de faire leur demande pour l'un ou l'autre des programmes. Il est fort probable que le fait de savoir qu'ils peuvent bénéficier d'une aide financière encourage de nombreux candidats à poursuivre leurs études. Cependant, la plupart des sondages, à ce jour, indiquent que les étudiants du secondaire sont mal informés de cette possibilité. Un sondage récent mené par Ipsos Reid pour la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (Ipsos Reid/Fondation 2002) révèle que la moitié des étudiants interrogés ont appris l'existence de bourses d'entretien, d'études ou de prêts par leurs amis ou leurs parents. Un grand nombre d'entre eux ont déclaré qu'ils se renseigneraient sur l'aide financière à l'EPS au « bureau du conseiller d'orientation » de leur école.

Certaines questions restent à explorer : dans quelle mesure les étudiants sont-ils au courant de l'éventail et de l'accessibilité des possibilités de soutien financier susceptibles d'influencer leurs projets ; quand et comment en ont-ils entendu parler ; quelle influence ce facteur a-t-il sur leur décision de poursuivre des études postsecondaires?

Il reste donc à définir des moyens plus efficaces de diffuser l'information relative à l'aide financière disponible pour poursuivre des études postsecondaires (quel type d'aide et à quel moment). On constate également qu'on ne connaît pas suffisamment le rôle des « services d'orientation », ou plus exactement, de ceux qui, dans les écoles, jouent le rôle « d'orienteur », ni les moyens mis à leur disposition : politiques, financement et documentation. Membres du personnel d'encadrement, enseignants, directeurs et autres intervenants dispensent ces services en aidant les étudiants à résoudre des problèmes et à prendre des décisions au plan individuel, en groupe ou en classe. Il reste également à examiner plus en détail le rôle des parents.

Les étudiants et leurs parents ne s'interrogent sur les possibilités d'EPS et de soutien financier que lorsque le besoin s'en fait sentir. La décision de poursuivre des études postsecondaires ou d'entrer directement sur le marché du travail est, en effet, étroitement liée aux choix de carrière des étudiants. À vrai dire, ces choix se font en général avant le secondaire, les décisions et attitudes essentielles s'établissant généralement en milieu de scolarité, c'est-à-dire de la septième à la neuvième année. Pour savoir si les étudiants sont au courant des possibilités d'EPS et de soutien financier, et quels sont les facteurs ou les personnes leur permettant d'avoir accès à cette information, il est donc indispensable d'avoir une vision globale du processus de développement de carrière ainsi que des programmes et moyens mis à la disposition des étudiants.

Avant cette étude, plusieurs provinces avaient déjà soulevé partiellement ces questions dans des projets de recherche. Le groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire mis en place par le Nouveau-Brunswick en 2000 a produit son rapport final en 2002. Terre-Neuve et le Labrador ont commencé à étudier les activités des étudiants ayant terminé leurs études secondaires dès 1996 et ont suivi ces derniers pendant deux années. La recherche menée par Terre-Neuve produit toujours des résultats intéressants. Le Manitoba a entrepris une étude sur la transition entre les études et le marché du travail chez les étudiants ayant terminé leur secondaire en 1999. La Saskatchewan s'est aussi intéressée aux choix et aux activités postsecondaires de ses étudiants, analysant les facteurs qui influencent ces choix. Il n'est donc pas surprenant que ces quatre provinces soient intéressées à participer à la présente étude.

CHAPITRE 2 — POINT DE DÉPART — QUELQUES IDÉES ET CONSTATATIONS SUR LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE ET LES CHOIX D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Une bibliographie des sources du présent résumé est présentée en annexe A.

2.1 LA VALEUR DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

De toute évidence, l'amélioration des revenus de la plupart des travailleurs canadiens est favorisée par des études postsecondaires. Comme l'indiquent les données sur trois ans (1997 à 1999) de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada, les personnes ayant entrepris des études secondaires, qu'elles les aient achevées ou non (soit 47 pour cent de la population de quinze ans et plus), percevaient plus de 74 pour cent du total des revenus salariaux. Les personnes possédant un certificat ou un diplôme postsecondaire en percevaient plus de 63 pour cent. Selon d'autres rapports comme celui du Nouveau-Brunswick sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire (ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2001), le taux de chômage des personnes détentrices d'un diplôme universitaire, en tant que groupe, est deux fois moins élevé que le taux provincial moyen. Par ailleurs, leurs revenus annuels sont supérieurs de 56 pour cent à la moyenne provinciale. Dans ses prévisions, le gouvernement du Canada estime que 70 pour cent des postes futurs exigeront des études postsecondaires (Nouveau-Brunswick, ministère de l'Éducation, 2001).

En dépit des avantages financiers incontestables d'une EPS, tout le monde ne poursuit pas d'études postsecondaires. Dans un document de travail des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRTP), Looker et Lowe (2001) remarquent que, durant les années 1990, les inscriptions à des études postsecondaires étaient influencées par un ensemble complexe de facteurs politiques, économiques, démographiques et sociaux. Dans l'ensemble, la fréquentation universitaire et le nombre d'inscriptions ont peu fluctué durant les années 1990 après plusieurs décennies de croissance stable. On a constaté les mêmes tendances en ce qui concerne les inscriptions à temps partiel dans les collèges alors que les inscriptions à plein temps ont sensiblement augmenté.

Les taux de fréquentation au niveau postsecondaire varient d'une province à l'autre. Toutefois, le Manitoba a établi que, dans l'ensemble du Canada, en moyenne 40 pour cent des étudiants du secondaire

De toute évidence, l'amélioration des revenus de la plupart des travailleurs canadiens est favorisée par des études postsecondaires.

entreprennent des études postsecondaires immédiatement à la fin de leur études secondaires (ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, 2000). Par contre, l'alternance école-marché du travail-école n'est pas linéaire. De nombreux étudiants travaillent à mi-temps ou à plein temps pendant une certaine période à la fin de leurs études secondaires avant de reprendre des études postsecondaires. Les résultats d'une étude menée à Terre-Neuve et au Labrador révèlent que jusqu'à 80 pour cent de leurs diplômés d'études secondaires finissent par faire des études postsecondaires (The Report of the Follow-Up of 1995 and 1996 High School Graduates — Terre-Neuve, 2000). On ne saurait généraliser ces résultats pour le reste du Canada, mais il est raisonnable de

penser qu'avec le temps, un nombre d'étudiants plus élevé que celui qu'indiquent les statistiques officielles finissent par entreprendre des études postsecondaires.

Il est important de souligner que, par études postsecondaires, on entend les programmes offerts par les universités, les collèges, les instituts de technologie, les écoles professionnelles et autres établissements de formation privés. En règle générale, la plupart des étudiants postsecondaires fréquentent l'université. On constate toutefois, ces dernières années, que les étudiants ayant terminé leurs études secondaires sont plus nombreux à choisir de poursuivre leurs études dans des collèges ou des établissements de formation privés qu'à l'université (Looker et Lowe, 2001).

2.2 LE CHOIX D'UNE ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

À l'évidence, le choix de poursuivre des études postsecondaires ne relève pas d'un seul facteur. Les auteurs d'un certain nombre d'études se sont penchés sur les raisons qui ont poussé des jeunes gens à poursuivre ou non une forme ou une autre d'EPS. Ces études révèlent les points saillants suivants :

- Une étude du Manitoba (ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle) dégage trois facteurs essentiels :
 - l'avis des parents ou des tuteurs;
 - de bons résultats scolaires;
 - un objectif professionnel précis.
- En ce qui concerne les obstacles à la poursuite d'études postsecondaires, plusieurs enquêtes révèlent des facteurs récurrents (ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba 2000; Looker et Lowe, 2001; Looker, 2001; Butlin, 1999) :
 - l'indécision sur le choix d'une carrière;
 - le désir de s'accorder un répit dans ses études (de travailler);
 - le manque d'intérêt pour l'EPS;
 - le manque d'argent.
- Les études précitées, ainsi qu'un article plus récent (juin 2002) de Knighton et Mirza, révèlent une corrélation statistique importante entre la poursuite d'études postsecondaires et :
 - le niveau et le type d'instruction des parents (surtout du père);
 - le statut socio-économique de la famille;
 - les désirs parentaux en matière d'éducation.
- Il est intéressant de noter que les obstacles financiers à la poursuite d'études postsecondaires sont moins importants à long terme qu'immédiatement à la fin du secondaire (The Report of the Follow-Up of 1995 and 1996 High School Graduates — Terre-Neuve, 2000; Foley, 2001). Un passage sur le marché du travail semble consolider les moyens financiers d'une personne désireuse de poursuivre des études postsecondaires. Parallèlement, l'étude de Terre-Neuve (The Report of the Follow-Up of 1995 and 1996 High School Graduates — Terre-Neuve, 2000) révèle que le fait d'avoir un emploi ou l'espoir d'en trouver un sont les raisons les plus souvent citées de NE PAS s'inscrire du tout à un programme postsecondaire.
- Si l'on pense généralement que la charge financière est la principale raison restreignant la fréquentation d'un établissement d'enseignement postsecondaire, plusieurs études (Foley, 2001; Looker, 2001) indiquent que l'obstacle le plus important est en fait « le choix d'un programme d'enseignement ou d'une carrière ». D'où l'importance de mettre en place dans les écoles des programmes de développement et de planification de carrière efficaces.

À l'évidence, le choix de poursuivre des études postsecondaires ne relève pas d'un seul facteur.

2.3 L'OCTROI D'UN SOUTIEN FINANCIER

L'octroi d'un soutien financier pour une EPS dépend de nombreux facteurs, mais deux d'entre eux semblent déterminants, tant chez les étudiants que chez leurs parents :

- trouver suffisamment d'argent pour que les étudiants puissent s'acquitter de leurs droits de scolarité et couvrir leurs frais de subsistance ;
- éviter l'accumulation de dettes que l'on craint de ne pas pouvoir rembourser à la fin de ses études (aversion à l'égard de la dette).

L'aide financière ne se limite pas aux prêts d'étude devant être remboursés lorsque l'étudiant arrive sur le marché du travail.

L'aide financière ne se limite pas aux prêts d'étude devant être remboursés lorsque l'étudiant arrive sur le marché du travail. Toutes les provinces offrent aussi des bourses d'entretien, des subventions et divers types d'aide financière et de

bourses d'études. Des déductions fiscales sont offertes pour encourager l'EPS et chaque province et territoire offre également des programmes de remise de dette. Les programmes de prêts semblent les mieux connus des étudiants et de leurs parents.

Selon le service d'aide financière aux étudiants du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2001), un nombre alarmant d'étudiants d'université des

provinces maritimes se retrouvent avec une dette de plus de 30 000 \$ lors de l'obtention de leur diplôme. Un plus grand recours aux bourses d'entretien et d'études, aux subventions et aux aides financières pourrait réduire ce chiffre de beaucoup. Le problème n'est pas la disponibilité des fonds, mais bien la mesure dans laquelle les étudiants y ont recours, ce qui confirme la nécessité d'améliorer la diffusion de l'information relative aux programmes d'aide financière destinés aux étudiants et parents.

Un récent sondage d'Ipsos Reid pour la Fondation (2001) indique que les sources auprès desquelles les étudiants recherchent de l'information sur l'aide financière sont les suivantes (par ordre décroissant de pourcentage d'utilisation) :

- la famille (53 %) ;
- les amis (49 %) ;
- les conseillers d'orientation du secondaire (46 %) ;
- les établissements d'EPS eux-mêmes (44 %) ;
- Internet (43 %) ;
- les journaux et les magazines (20 %).

Cependant, les étudiants estiment que les sources d'information les plus précieuses pour eux sont :

- les conseillers d'orientation des écoles secondaires (27 %) ;
- les établissements d'EPS eux-mêmes (27 %).

2.4 LE RÔLE DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE DANS LE CHOIX DES ÉTUDIANTS

Le sondage d'Ipsos Reid pour la Fondation (2001), qui révèle que les conseillers d'orientation sont la principale source d'information des étudiants au niveau postsecondaire, souligne l'importance des programmes et des services de développement de carrière dans le choix des étudiants. L'influence de ces programmes et services, comme celle de l'information transmise par un conseiller d'orientation à un étudiant lors d'un entretien particulier, ne peut être étudiée hors contexte. Comme l'explique Hiebert (2001) :

« Les gens se rendent compte que pour optimiser l'enseignement et préparer les étudiants à la vie dans le monde d'aujourd'hui, il est essentiel de prendre en compte *l'intégralité des besoins* des étudiants au sein d'un système d'éducation qui promeut la responsabilité individuelle, le souci des autres et insiste sur la nécessité d'un mode de vie sain. »

Pour utiliser les mots de feu Vance Peavy (1929–2002), sans doute l'un des plus grands penseurs et chercheurs canadiens dans le domaine du développement de carrière :

« Tout souci, tout ennui, grand ou petit, qui accapare un esprit, revêt une dimension éthique et morale. Se demander " Quel type de carrière devrais-je choisir " revient à se demander " Comment dois-je vivre ma vie ? " C'est notre rôle d'aider les gens à trouver une réponse à cette question morale et existentielle fondamentale. » (Source : Peavy, Vance, « Wisdom-Based Helping Practice », Human Science Research Conference, Victoria, C.B., juin 2002)

La planification de carrière et les projets de vie s'envisagent spontanément dans les écoles qui dispensent des programmes et organisent des activités encourageant la collaboration avec les autres au sein de l'école et de la communauté (par exemple, qui offrent des crédits de cours aux étudiants qui s'engagent dans des activités communautaires bénévoles). Un nombre croissant d'études

(Aborelius et Bremberg, 1988 ; DeFriesse, Crossland, MacPhail-Wilcox et Sowers, 1990 ; Evans et Burck, 1992 ; Gerler, 1990 ; Kane, 1994 ; Kolbe, 1985 ; Niles et Tiffany, 1990 ; Lapin, Gysbers et Sun, 1997 ; Seffrin, 1990 ; Trusty et Dooley-Dickey, 1993) indiquent que les écoles qui élargissent leur mandat et offrent ce genre de programme enregistrent :

- un plus grand nombre d'étudiants désireux de poursuivre des études postsecondaires ;
- des commentaires élogieux de leurs étudiants quant à la pertinence de leurs études et à leur influence bénéfique sur la préparation de leur avenir.

Un grand nombre d'études ont prouvé que les étudiants attendent de leur école qu'elle les prépare à la vie et les aide à choisir une carrière. Selon certains auteurs, les jeunes Canadiens s'inquiètent beaucoup de leur avenir (Bibby et Posterski, 1992). D'autres (Collins et Hiebert, 1995 ; Hiebert, 2000 ; Hiebert et Huston, 1992 ; Hiebert, Kemeny et Kurchak, 1998) soulignent que les étudiants de la septième à la douzième année placent le choix d'une carrière parmi leurs dix préoccupations principales. En outre, des études révèlent que l'intégration de cours d'information scolaire et professionnelle dans les programmes favorise la réussite académique (Gysbers, 1995 ; Lapan, Gysbers et Sun, 1997).

Une autre conclusion de recherche importante pour la présente étude est la grande différence entre la perception qu'ont les adultes des besoins des étudiants et la perception que ces derniers ont de leurs propres besoins (Collins et Angen, 1997 ; Collins et Hiebert, 1995 ; Hiebert, Collins et Cairns, 1994). Dans la plupart des cas, les programmes et les services sont définis en fonction de la perception des adultes. Pour que les services de développement de carrière soient plus efficaces, il faut davantage tenir compte de l'opinion des étudiants quant à leurs besoins personnels.

L'influence de ces programmes et services ne peut être étudiée hors contexte.

2.5 IMPLICATIONS POUR LA PRÉSENTE ÉTUDE

En s'inspirant des études précédentes et des rapports cités dans cette section, plusieurs décisions ont été prises concernant la méthodologie, les échantillons et les outils à utiliser pour la présente recherche :

- Même si le sujet principal de la recherche est le rôle des programmes et des conseillers d'orientation (développement de carrière) dans la *promotion de l'éducation postsecondaire*, l'étude doit s'inscrire dans le contexte plus large du rôle des programmes et du personnel d'orientation dans le choix de carrière des étudiants.
- Il faut parvenir à une compréhension approfondie du contexte d'élaboration et de prestation des programmes et des services de développement de carrière dans les quatre provinces participantes, et plus particulièrement des projets liés à la promotion des opportunités en EPS et à l'aide financière.

L'étude doit s'inscrire dans le contexte plus large du rôle des programmes et du personnel d'orientation.

- Afin de refléter le processus de planification et de choix de carrière, les questions de l'enquête destinée aux conseillers d'orientation, aux étudiants et à leurs parents doivent d'abord porter sur les aspects généraux du développement de carrière, puis sur les diverses possibilités d'EPS et l'aide financière qui s'y rattache.
- Les échantillons de répondants doivent comprendre des personnes œuvrant dans les services de développement de carrière et la promotion des opportunités d'EPS à tous les niveaux : ministères provinciaux, conseils/districts/divisions scolaires et dans les écoles elles-mêmes.
- Un des principaux aspects de la recherche consiste à rassembler des renseignements provenant directement des étudiants et de leurs parents.

CHAPITRE 3 — OBJECTIFS

3.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

La présente étude est une des nombreuses « composantes fondamentales du savoir ». La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire parraine des études visant à une meilleure compréhension des divers facteurs qui influencent la décision des étudiants d'entreprendre ou non des études postsecondaires. Les quatre provinces qui participent à cette étude ont déjà poursuivi activement des recherches dans ce domaine.

L'objectif principal de cette recherche consiste à trouver les moyens d'améliorer la diffusion, aux étudiants et aux parents, de l'information concernant :

- la valeur et l'accessibilité des possibilités d'éducation postsecondaire ;
- la portée et le type d'aide financière susceptible de faciliter l'accès des étudiants aux études postsecondaires ainsi que les moyens de l'obtenir.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire parraine des études visant à une meilleure compréhension des divers facteurs qui influencent la décision des étudiants d'entreprendre ou non des études postsecondaires.

3.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

La présente étude a été conçue pour en savoir plus sur les objectifs spécifiques.

La présente étude a été conçue pour en savoir plus sur ce qui suit :

- ce que les étudiants et leurs parents savent, et quand et comment ils se procurent l'information sur :
 - les carrières et la planification professionnelle ;
 - les possibilités d'éducation postsecondaire (EPS) ;
- l'aide financière accordée aux étudiants pour la poursuite d'études postsecondaires.
- à quelles sources d'information se réfèrent plus facilement les étudiants et leurs parents lorsqu'ils veulent en savoir plus sur :
 - les programmes et les ressources des écoles (politiques, programmes, documentation et personnel d'orientation, enseignants, directeurs d'école et soutien apporté par le personnel de l'école et du district) ;
 - les carrières et la planification professionnelle ;
 - l'éducation postsecondaire ;
 - l'aide financière accordée aux étudiants pour la poursuite d'études postsecondaires ;
- de quelle information sur les carrières, la planification professionnelle, les possibilités d'EPS et l'aide financière disposent les personnes susceptibles d'influencer les étudiants dans les écoles (directeurs, conseillers d'orientation, enseignants), comment cette information leur parvient et de quelle façon ils la diffusent ;
- si l'information sur les carrières, la planification professionnelle, les possibilités d'EPS et l'aide financière est disponible et accessible à tous les étudiants et à leurs parents ou si certains groupes d'étudiants et de parents sont plus particulièrement ciblés par cette information ;
- les meilleurs moyens, pour les étudiants, les parents et ceux qui, dans les écoles, les influencent, d'obtenir de l'information sur les possibilités de carrière et la planification professionnelle en général, et les possibilités d'EPS et d'aide financière pour les étudiants en particulier.

3.3 RÉSULTATS

- Il ne s'agit pas d'une comparaison entre provinces. Le but de cette recherche n'est pas une évaluation. Son objectif est d'aider la Fondation à moyen et long terme à choisir des stratégies et à élaborer des outils susceptibles d'aider les écoles à mieux informer les étudiants sur les possibilités d'EPS et d'aide financière.
- Chaque province devrait avoir une vision plus complète de l'accessibilité, pour les étudiants et les parents, à l'information pertinente relative aux carrières, à la planification professionnelle, aux possibilités d'EPS et à l'aide financière, ainsi que du rôle et de l'importance de la fonction du « conseiller d'orientation » dans la diffusion

de cette information et des principaux facteurs susceptibles d'améliorer cette dernière. On peut espérer que les résultats de cette recherche (contenus dans le rapport) fourniront à la Fondation et aux provinces participantes des fils directeurs constructifs pour améliorer tant la diffusion que l'influence de l'information destinée aux étudiants et à ceux qui les aident dans leurs choix (parents, personnel scolaire et d'orientation). La présente étude comporte également quelques analyses au niveau provincial.

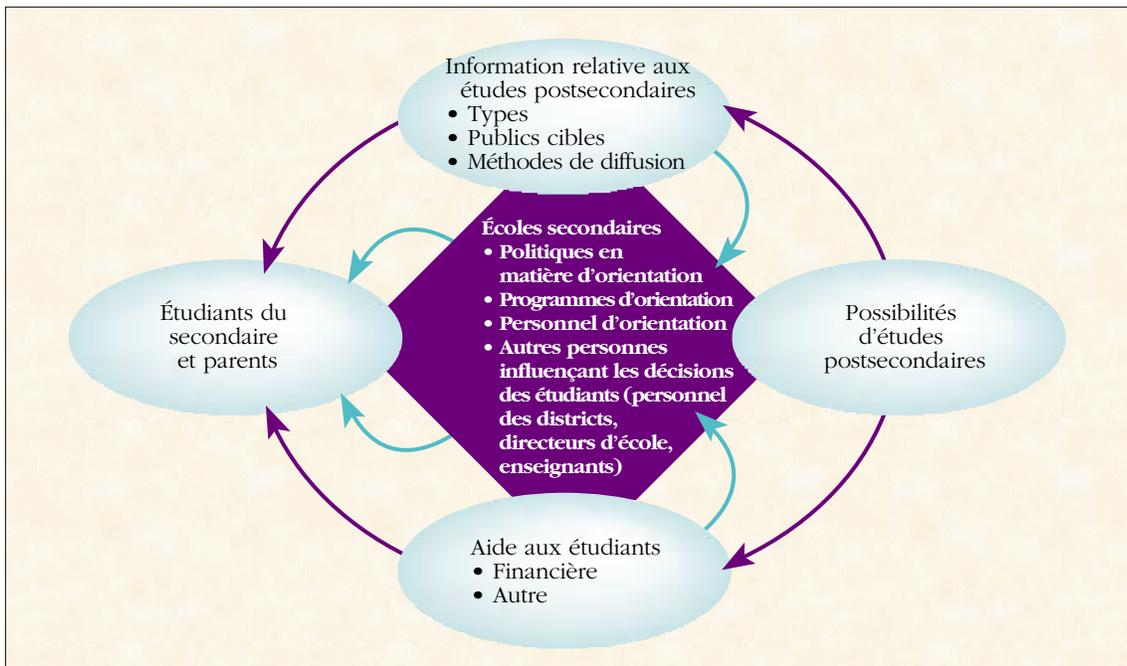
Chaque province devrait avoir une vision plus complète de l'accessibilité, pour les étudiants et les parents, à l'information pertinente.

CHAPITRE 4 — MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

4.1 MODÈLE DE DIFFUSION DE L'INFORMATION RELATIVE À L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

La figure 4.1 illustre le cadre conceptuel de la méthodologie adoptée.

ILLUSTRATION 4.1 – DIFFUSION ET INFLUENCE DE L'INFORMATION RELATIVE AUX POSSIBILITÉS D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES



4.2 APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

La méthodologie a été révisée à la fin de la première étape du projet (l'examen des travaux et documents de référence), et après que les provinces participantes, représentées par un groupe consultatif, ont eu remis leurs commentaires et leurs recommandations.

La méthodologie de cette étude a d'abord été élaborée à partir d'un examen de la documentation et des travaux disponibles, antérieurement à l'approbation de l'étude et à son financement. La méthodologie a été révisée à la fin de la première étape du projet (l'examen des travaux et documents de référence), et après que les provinces participantes, représentées par un groupe consultatif, ont eu remis leurs commentaires et leurs recommandations.

Les constatations résultant de l'étude des documents de référence et le cadre conceptuel présenté à la figure 4.1 ont permis de déterminer les sources d'information (les *publics cibles*) et la façon d'obtenir leurs points de vue (les *outils de recherche*).

- Les *publics cibles* sont les suivants :
 - les fonctionnaires du ministère de l'éducation provincial (plus particulièrement ceux qui contribuent au développement de carrière, aux services aux étudiants, à l'aide financière, aux programmes et politiques, à la recherche et à la planification ou aux programmes d'études et d'enseignement) ;
 - le personnel des districts/conseils/divisions scolaires ;
 - le personnel scolaire (directeurs, enseignants) ;
 - le personnel d'orientation ;
 - les étudiants (niveaux 8 à 12) ;
 - les parents des étudiants.
- Quatre provinces ont participé à cette étude :
 - le Nouveau-Brunswick ;
 - Terre-Neuve ;
 - la Saskatchewan ;
 - le Manitoba.
- Quatre types d'outils de recherche ont été utilisés :
 - les documents de référence et autres travaux sur le sujet (ce qui existe déjà) ;
 - des questionnaires (envoyés par courrier électronique ou distribués manuellement) ;
 - des entretiens téléphoniques ;
 - des groupes de discussion.

4.3 LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RECHERCHE

Les principales étapes de la recherche ont été les suivantes (Le public cible, les méthodes de recherche et les résultats escomptés sont présentés dans l'annexe 1) :

- Étude de la documentation de référence
- Étude des politiques, programmes et documents provinciaux
- Enquêtes auprès du personnel des districts, conseils et divisions scolaires
- Prise de contact avec les écoles pour mettre sur pied les enquêtes auprès du personnel des services d'orientation
- Enquêtes auprès du personnel scolaire
- Enquêtes auprès des étudiants
- Enquêtes auprès des parents
- Préparation et présentation du rapport de recherche

4.4 ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillonnage a été prédéterminé par :

- le nombre d'entretiens téléphoniques à l'échelle des provinces, conseils/districts/divisions scolaires et écoles ;
- le nombre de groupes de discussion formés d'étudiants et de parents.

Il a été convenu avec la Fondation et les membres du groupe consultatif du projet que ces chiffres pourraient être modifiés en fonction des réponses des provinces/conseils/districts/divisions scolaires et écoles.

Il a été convenu avec la Fondation et les membres du groupe consultatif du projet que ces chiffres pourraient être modifiés en fonction des réponses des provinces/conseils/districts/divisions scolaires et écoles. Toutefois, nous avons veillé à ce que l'échantillon des écoles, à l'échelle de chaque province et à l'échelle globale, soit aussi représentatif du milieu rural que du milieu urbain. Finalement,

nous sommes presque parvenus à un équilibre de la représentation des écoles (au sein des provinces et à l'échelle globale) ainsi qu'à un équilibre de la représentation du milieu urbain et du milieu rural pour les groupes de discussion étudiants et parents, tel qu'illustré dans les tableaux ci-après. Notre objectif n'était pas d'avoir une représentation du milieu urbain et urbain proportionnelle à la répartition de la population. Ce que nous voulions, c'était nous assurer d'avoir le point de vue du personnel scolaire, des étudiants et des parents des nombreux milieux où il n'y a pas autant de ressources et de personnel d'orientation que dans les vastes zones scolaires urbaines.

TABLEAU 4.1 – PARTICIPATION DES ÉCOLES À L'ÉTUDE PAR PROVINCE

PROVINCE	NBRE DE DISTRICTS/ CONSEILS/ DIVISIONS		NBRE D'ÉCOLES
Nouveau-Brunswick	8		12
Terre-Neuve	4		6
Saskatchewan	4		8
Manitoba	4		9
Total	20		35

Le tableau 4.1 indique le nombre de districts/conseils/divisions scolaires et écoles ayant participé à l'étude.

Le tableau 4.2 indique la répartition du nombre d'entretiens téléphoniques (en anglais et en français) au niveau du ministère provincial, des districts, conseils et divisions scolaires et dans les écoles. Le tableau 4.3 indique le nombre de questionnaires écrits (en anglais et en français) renvoyés par les quatre provinces. Le tableau 4.4 contient, quant à lui, le nombre de groupes de discussion d'étudiants et de parents organisés (en anglais et en français) et le nombre total de participants (par province). Enfin, le tableau 4.5 indique la répartition, en milieu rural et urbain, des entrevues et des groupes de discussion.

TABLEAU 4.2 – NOMBRE D'ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES PAR NIVEAU ET PAR PROVINCE

NIVEAU	PROVINCE				TOTAL
	TERRE-NEUVE	NOUVEAU-BRUNSWICK	SASKATCHEWAN	MANITOBA	
Provincial	3	2	2	5	12
District/Division	1	3(F) 5(A)	4	4	17
École	5	4(F) 8(A)	6	1(F) 9(A)	33
Total	9	7(F) 15(A)	12	1(F) 18(A)	62

TABLEAU 4.3 – NOMBRE DE QUESTIONNAIRES REÇUS PAR PROVINCE

TERRE-NEUVE	NOUVEAU-BRUNSWICK	SASKATCHEWAN	MANITOBA	TOTAL
5	7(F) 6(A)	3	3(F) 4(A)	28

TABLEAU 4.4 – NOMBRE DE GROUPES DE DISCUSSION D'ÉTUDIANTS ET DE PARENTS PAR PROVINCE

	TERRE-NEUVE	NOUVEAU-BRUNSWICK	SASKATCHEWAN	MANITOBA	NBRE TOTAL DE GROUPES	NBRE TOTAL DE PARTICIPANTS
Étudiant	2	2(F) 3(A)	1	1 (F) 3 (A)	12	103
Parent	1	1(F) 2(A)	2	1 (F) 2 (A)	9	41
Total	3	3(F) 5(A)	3	7	21	144

TABLEAU 4.5 – RÉPARTITION EN MILIEU URBAIN ET RURAL DES ENTREVUES DANS LES ÉCOLES ET DES GROUPES DE DISCUSSION PAR PROVINCE

	TERRE-NEUVE	NOUVEAU-BRUNSWICK	SASKATCHEWAN	MANITOBA	TOTAL
Entrevues dans les écoles					
Milieu urbain	2	5	3	6	16
Milieu rural	3	7	3	4	17
Groupes de discussion étudiants					
Milieu urbain	1	2	1	3	7
Milieu rural	1	3		1	5
Groupe de consultation – parents					
Milieu urbain		1	2	2	5
Milieu rural	1	2		1	4
Total	8	20	9	17	54

4.5 MATÉRIEL D'ENQUÊTE

Nous avons mis au point deux types d'outils de collecte de données :

- des formulaires pour les entretiens téléphoniques avec le personnel des districts/conseils/divisions scolaires et des écoles provinciales (ou pour les questionnaires écrits lorsque cela s'avérait plus commode) ;
- des formulaires pour les groupes de discussion d'étudiants et de parents.

Les questions à aborder dans les entretiens téléphoniques (ou questionnaires écrits) étaient légèrement différentes pour deux des groupes du public cible :

- les répondants du ministère de l'Éducation et des conseils/districts/divisions scolaires ;
- le personnel des écoles.

Les questions à aborder dans les entretiens téléphoniques (ou questionnaires écrits) étaient légèrement différentes.

Nous avons donc élaboré deux versions différentes de l'entretien téléphonique/questionnaire écrit, l'un pour les répondants faisant partie des conseils/districts/divisions scolaires provinciaux et l'autre pour les répondants dans les écoles. Les questionnaires

remplis par le personnel des écoles (pratiquement tous les conseillers d'orientation) étaient les mêmes que les questionnaires destinés aux entretiens téléphoniques. Les divers types de questionnaires sont portés en annexe B :

- questionnaires destinés au personnel provincial et des divisions en anglais ;
- questionnaires destinés au personnel provincial et des divisions en français ;
- questionnaires destinés aux écoles en anglais ;
- questionnaires destinés aux écoles en français.

Un document intitulé *CareerSearch*, qui indique la rémunération des diplômés d'études postsecondaires et les emplois qu'ils occupent, a été distribué récemment à Terre-Neuve. La province voulait savoir si le personnel scolaire avait pris connaissance de ce document et a pensé que la présente

recherche était un excellent moyen de le savoir. Une question supplémentaire a donc été ajoutée au questionnaire des entretiens et au questionnaire écrit destiné à Terre-Neuve (voir annexe B).

Pour ce qui est de l'élaboration des outils, nous avons commencé par le questionnaire destiné au personnel provincial et des divisions, qui a ensuite été testé sur le terrain par des fonctionnaires provinciaux faisant partie du groupe consultatif du projet. Une fois les entretiens engagés au niveau provincial, nous avons procédé à l'élaboration des questionnaires destinés aux écoles, qui ont ensuite été distribués aux membres du groupe consultatif, aux représentants régionaux et à un certain nombre de spécialistes en développement de carrière pour qu'ils nous transmettent leurs commentaires et modifications éventuels. La version finale du questionnaire a ensuite été rédigée en tenant compte des commentaires obtenus. À la toute fin, les questionnaires (destinés au personnel provincial, des divisions et des écoles) ont été traduits en français. La version de Terre-Neuve a été élaborée subséquemment.

Nous avons ensuite mis sur pied le questionnaire destiné aux groupes de discussion de parents et d'étudiants. Les questions de base ont été testées sur le terrain par un groupe d'étudiants et de parents de la région d'Ottawa (les questions des groupes de discussion de parents et d'étudiants n'ont pas été testées séparément). Les questions destinées aux deux groupes ont été examinées attentivement par un petit groupe composé de quelques membres du comité consultatif du projet et de leur réseau de spécialistes en développement de carrière ainsi que par quelques agents de liaison de la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) (représentants régionaux). Les questions destinées au groupe d'étudiants et celles destinées au groupe de parents figurent à l'annexe B. Elles ont ensuite été traduites en français, version également disponible en annexe B.

4.6 MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES ET D'ÉCHANTILLONNAGES

Cette enquête se veut pertinente autant pour les provinces que pour le pays tout entier. Les quatre provinces avaient déjà, avant le début de cette étude, commencé à examiner le rôle et l'impact des programmes et du personnel d'orientation scolaire sur les décisions des étudiants concernant leur carrière et le choix de leurs études postsecondaires. Les quatre provinces ont non seulement accepté de collaborer à l'étude avec la Fondation canadienne des bourses du millénaire en lui permettant d'entrer en contact avec le personnel à l'échelle provincial, de la division et des écoles, mais elles ont également participé activement à sa conception et sa réalisation.

Les représentants provinciaux du comité consultatif du projet ont apporté leurs conseils à chaque étape de la recherche (voir appendice 1). Ils ont revu et approuvé la méthodologie, les outils de recherche ainsi que certaines des correspondances utilisées pour effectuer la collecte des données dans une province. Ainsi, au Manitoba, le représentant du comité consultatif a demandé à un sous-ministre adjoint de souligner l'importance de l'étude à d'éventuels participants. Le communiqué du sous-ministre se trouve à l'annexe C. Terre-Neuve a adressé une lettre de présentation et d'instruction semblable à l'intention des participants des conseils/districts/divisions scolaires et des écoles. Les membres du comité consultatif ont également participé au repérage des participants des conseils/districts/divisions scolaires et de quelques écoles.

Pour obtenir des commentaires individuels, nous avons eu recours à des entretiens téléphoniques. Soixante entretiens ont été organisés aux trois niveaux (provincial, conseils/districts/divisions scolaires et écoles). Ce nombre a été choisi en fonction du budget de l'étude et de la capacité à rejoindre les participants dans les délais impartis. Quelques participants potentiels ayant toutefois fait savoir qu'ils ne pouvaient participer aux entretiens, mais qu'ils répondraient volontiers aux questions par écrit, nous leur avons fait parvenir un questionnaire. Par ailleurs,

certaines personnes ont offert de transmettre le questionnaire à des collègues, qui nous les ont retournés après les avoir remplis. Comme nous n'avions pas défini d'objectifs pour ce type de répondants, nous n'avons pas calculé de « taux de réponse ».

Les participants aux groupes de discussion étudiants ont généralement été choisis par un enseignant ou un conseiller d'orientation chargé des entretiens. On peut supposer qu'un grand nombre des étudiants volontaires pour participer à ces groupes de discussion étaient parmi les plus intéressés par la planification de leur carrière et les enjeux de l'éducation postsecondaire. La sélection des participants n'ayant pas été faite au hasard, il se peut que les échantillons de nos groupes de discussion soient quelque peu faussés. Toutefois, le but de cette étude était de fournir une information en grande partie qualitative susceptible de fournir une image de la situation actuelle et de suggérer de nouveaux domaines d'étude.

De fait, les participants aux entretiens n'ont pas été choisis au hasard. Ils l'ont été en fonction du rôle qu'ils jouent dans l'administration provinciale, les districts/conseils/divisions scolaires ou les écoles. Nous voulions interviewer des personnes ayant une bonne connaissance du développement de carrière, de l'éducation postsecondaire ou des programmes et services d'aide aux étudiants. Les participants devaient également vouloir contribuer à cette recherche. Ils ont été choisis en milieu rural comme en milieu urbain. Enfin, nous souhaitions avoir des participants francophones et autochtones.

Un des aspects importants était d'interviewer des membres de la population locale et d'organiser des groupes de discussion dans la province. Pour ce faire, la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) a recruté des « agents de liaison » (aujourd'hui appelés représentants régionaux)

Cette enquête se veut pertinente autant pour les provinces que pour le pays tout entier.

qui ont collaboré à de nombreux projets de développement de carrière. Ces agents ont choisi les participants éventuels aux entretiens et aux groupes de discussion dans les écoles, mené les entretiens et animé les groupes de discussion avec les étudiants et les parents. Pour faciliter l'organisation des entretiens et des groupes de discussion, la FCAC a envoyé des lettres aux personnes préalablement choisies dans les écoles (voir lettre à l'annexe C). Pour souligner la dimension pan-canadienne de l'étude, les responsables de la recherche, à Ottawa, ont effectué tous les entretiens téléphoniques avec le personnel des ministères de l'Éducation des provinces ainsi que le personnel des districts/conseils/divisions. Les agents ont réalisé les entretiens avec tous les participants dans les écoles et dirigé tous les groupes de discussion.

Les méthodes de collecte de données ont été adaptées aux besoins de chacune des provinces, mais, pour assurer l'uniformité du processus à l'échelle de toutes les provinces, l'élaboration et l'administration de l'ensemble du matériel d'enquête ont été centralisées à la FCAC, démarche expliquée dans la lettre de présentation des agents de liaison (voir la lettre de présentation à l'annexe C). De plus, tous les agents ont reçu, par l'entremise d'une ou de deux conférences téléphoniques, une formation pour animer les groupes de discussion et effectuer les entretiens téléphoniques. On leur a également fourni des guides pour ces derniers (voir un exemplaire de ces guides à l'annexe C).

Les animateurs des groupes de discussion ont également reçu une formation et des directives précises sur la façon d'exécuter leur tâche et de consigner les résultats. Ils n'étaient pas tenus d'enregistrer les séances, mais pouvaient le faire s'ils le jugeaient utile. Le cas échéant, on leur fournissait des instructions pour justifier l'utilisation de magnétophones. Les animateurs devaient rechercher le consensus, le consigner s'ils l'obtenaient et noter toute divergence d'opinions. Ils devaient mettre au propre toutes les notes prises en réponse à chacune des rubriques du formulaire, puis les remettre, manuscrites ou sous forme électronique, à la FCAC. Les animateurs devaient également fournir un compte rendu de chaque séance.

L'échéancier de l'étude n'a pu être respecté comme nous l'aurions souhaité. L'étude a débuté au mois de mars 2002 par l'examen de la documentation et des travaux existants sur le sujet. Les entretiens avec les intervenants provinciaux et les membres des conseils/districts/divisions scolaires ont suivi à la fin mars début avril, mais il a fallu attendre la fin du mois d'avril pour pouvoir faire les entrevues dans les écoles et la plupart des groupes de discussion ont eu lieu en mai, et plusieurs en juin. Au Manitoba, deux séances ont même eu lieu en septembre 2002.

4.7 ANALYSE DES DONNÉES

À l'exception de l'une des questions figurant sur le formulaire destiné aux écoles, les formulaires pour les entretiens téléphoniques ou les groupes de discussion étaient semblables dans les quatre provinces participantes. On s'attend toutefois à ce que les résultats varient d'une province à l'autre dans la mesure où chacune d'entre elles a une approche particulière du rôle de l'orientation scolaire et de la diffusion de l'information relative à l'EPS. L'analyse de l'information recueillie dans les entretiens et les groupes de discussion a donc d'abord été effectuée distinctement pour chaque province, même si la taille des échantillons était restreinte. Les données ont ensuite été colligées et analysées au niveau du Canada. On trouvera dans le présent rapport les résultats détaillés et les leçons à tirer pour chacune des provinces puis pour l'ensemble des quatre provinces.

L'information recueillie dans les entretiens et les groupes de discussion est en grande partie qualitative. L'objet de cette étude n'est pas de confirmer des hypothèses ni de faire des généralisations à partir d'échantillons statistiquement valides. Le but est de mieux comprendre le rôle et l'impact des programmes et du personnel d'orientation sur

les décisions des étudiants relatives à leur carrière en général et sur leur décision d'entreprendre ou non des études postsecondaires. L'objectif des chercheurs était donc de recueillir, dans les rapports des entretiens et des groupes de discussion, de l'information permettant d'avoir une meilleure compréhension :

- du type et des sources d'information relative aux possibilités de carrière et d'EPS, et aux aides financières actuellement disponibles pour les étudiants et leurs parents ;
- de la façon dont l'information est diffusée aux étudiants, aux parents et autres intervenants auprès des étudiants.

La présente étude est descriptive. Même si le rapport fait état de quelques récurrences et autres statistiques descriptives, la majeure partie de cette analyse vise à mettre en lumière les points de vue et commentaires des divers participants.

À l'exception de l'une des questions figurant sur le formulaire destiné aux écoles, les formulaires pour les entretiens téléphoniques ou les groupes de discussion étaient semblables dans les quatre provinces participantes.

CHAPITRE 5 — RÉSULTATS COMMUNS AUX QUATRE PROVINCES

Conformément au mandat de cette recherche, nous avons effectué une analyse détaillée des réponses à chacune des questions figurant sur chaque formulaire d'enquête. Dans le cas de quelques rubriques, nous avons obtenu des données quantitatives (fréquence des réponses par catégorie et catégories les plus souvent choisies). Le but de notre recherche étant essentiellement de dresser un portrait de la situation actuelle en matière de diffusion, d'utilisation et d'impact de l'information relative aux carrières, à l'éducation postsecondaire et à l'aide financière accordée aux étudiants, nous avons résumé ces données quantitatives en résultats qualitatifs, et ce, de façon distincte pour chacune des quatre provinces. Chaque province a reçu un résumé détaillé des résultats la concernant, puis nous avons identifié les résultats communs aux quatre provinces. Notre objectif n'était pas de souligner les différences entre les provinces, mais de mettre en évidence les domaines dans lesquels des organisations pancanadiennes comme la Fondation pouvaient prendre des mesures communes.

Lors de l'échantillonnage, nous avons veillé à ce que soient représentés des

enseignants, des conseillers d'orientation, des étudiants et des parents du milieu rural comme du milieu urbain ainsi que des francophones dans les deux provinces officiellement bilingues (le Nouveau-Brunswick et le Manitoba) et des autochtones. Mais notre objectif était de définir des enjeux et des solutions communs et non de souligner des différences entre les groupes de population comme les francophones, les résidents des milieux rural et urbain ou les membres des communautés autochtones. Nous n'avons donc pas codifié les répondants en fonction de ces variables ni recherché les différences entre les groupes de population.

Les résultats communs et les nouvelles tendances qui se dégagent dans les quatre provinces s'articulent autour des trois principaux thèmes suivants :

- les programmes et les aides en matière d'orientation et de développement de carrière ;
- l'impact de l'information sur l'EPS, le développement de carrière et le soutien financier sur le choix des étudiants ;
- des pistes pour l'avenir.

Conformément au mandat de cette recherche, nous avons effectué une analyse détaillée des réponses à chacune des questions figurant sur chaque formulaire d'enquête.

5.1 PROGRAMMES ET AIDES EN MATIÈRE D'ORIENTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

La présente étude porte essentiellement sur le rôle des programmes et des conseillers d'orientation dans la promotion de l'éducation postsecondaire et sur l'importance de l'aide financière quant à la décision des étudiants de poursuivre ou non des études postsecondaires. Elle a été conçue dans l'optique plus générale d'intégrer l'information relative aux possibilités d'EPS et à l'aide financière dans un programme d'orientation et de développement de carrière qui favorise la connaissance de soi et des possibilités professionnelles ainsi que la prise de décision.

Les quatre provinces ayant participé à l'étude sont actuellement en période de transition pour ce qui est des programmes d'orientation et de développement de carrière. Seul le Nouveau-Brunswick a exigé la mise sur pied d'un programme d'orientation de la maternelle à la 12^e année, mais aucune des quatre provinces n'a pour l'instant affecté spécifiquement de fonds à un programme d'orientation. Toutes laissent une autonomie considérable aux conseils scolaires et aux

écoles qui décident eux-mêmes des programmes et de l'allocation des ressources et à qui incombe la responsabilité des résultats.

Parallèlement, il semble que, dans les quatre provinces, on accorde de plus en plus d'importance à la mise sur pied d'un programme d'orientation et de développement accessible à tous. Cette tendance se manifeste de différentes manières :

- Les quatre provinces ont adopté ou sont en passe d'adopter des structures communes en matière d'orientation. Ces structures existent actuellement sous forme de lignes directrices qui sont distribuées dans les écoles. Deux des provinces ont officiellement adopté le Plan directeur pour le design en développement vie-travail. Dans les deux autres, des spécialistes en orientation ont élaboré des programmes qui ont été adoptés à l'échelle provinciale.
- Dans les trois provinces qui n'ont pas mis sur pied de programme d'orientation de la maternelle à la 12^e année, « la plupart » des écoles offrent déjà un programme d'orientation ainsi que quelques cours dans des domaines connexes au développement personnel et à la planification de carrière.
- De plus en plus, les cours d'orientation/de formation au choix d'une carrière sont offerts aux jeunes étudiants, aussi tôt qu'en 3^e année dans une province. Dans les autres, ces cours sont dispensés entre la 6^e et la 9^e année. Pour enrichir le contenu et augmenter le nombre des programmes d'orientation et de développement de carrière offerts à différents niveaux, certaines écoles utilisent des programmes d'une grande créativité comme la *Série Jouer... pour de vrai* ainsi que des ressources fournies par Développement des ressources humaines Canada.
- À tous les niveaux, les portfolios deviennent des outils d'apprentissage et de planification. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation spécifique d'y inclure l'information sur l'aspect financier de l'EPS, celle-ci figure dans certains portfolios.
- Les écoles font de plus en plus appel à du personnel non-enseignant et à des conseillers professionnels pour mieux répondre aux besoins d'information des étudiants sur l'enseignement postsecondaire et le développement de carrière et à leurs besoins de planification.

La présente étude porte essentiellement sur le rôle des programmes et des conseillers d'orientation dans la promotion de l'éducation postsecondaire et sur l'importance de l'aide financière quant à la décision des étudiants de poursuivre ou non des études postsecondaires.

- Les quatre provinces reconnaissent l'importance d'accroître les services d'orientation en 12^e année pour faciliter la transition vers l'éducation postsecondaire ou vers d'autres possibilités. De plus en plus de cours sont offerts, mais à ce niveau, ils sont en général facultatifs.
- En ce qui concerne la question de l'aide financière, on suppose que l'information sur les bourses d'études, les bourses d'entretien et les prêts est fournie aux étudiants dans le cadre des programmes d'orientation. Il n'y a aucune obligation explicite à ce qu'elle y figure, ni aucune vérification prévue pour s'en assurer. Il est tout de même intéressant de noter que, dans la province dotée du programme d'orientation le plus complet, les étudiants apprécient vivement d'avoir à leur disposition de l'information sur tous les types d'aide financière.

Tous ces facteurs tendent à prouver que l'on reconnaît de plus en plus l'importance de mettre sur pied un programme d'orientation global et exhaustif accessible à tous les étudiants et que des démarches stratégiques et créatives visant cet objectif sont en cours. Dans l'une des provinces, les perspectives d'orientation figurent même dans le bulletin/dossier officiel de l'étudiant.

5.1.1 Point de vue des étudiants sur le programme d'orientation

Les conseillers d'orientation ont toujours été considérés comme étant les personnes-ressources les plus fiables pour informer les étudiants des possibilités d'éducation postsecondaires, des aides financières disponibles et les aider dans leur choix de carrière. Pour ce qui est « d'évaluer un choix de carrière spécifique », les étudiants s'accordent à dire que la meilleure source d'information est un spécialiste du domaine. Par contre, c'est à leurs enseignants qu'ils attribuent le mérite de les aider le mieux à connaître leurs points forts et leurs centres d'intérêt.

On constate toutefois dans les quatre provinces que les étudiants souhaitent une plus grande disponibilité des spécialistes en orientation. Ils réclament notamment un soutien individuel pour les aider dans leur choix de carrière et la planification de leurs études. Dans la province offrant le programme d'orientation le plus complet, des étudiants de 12^e année déclarent qu'ils ont bénéficié d'une aide individuelle importante et sont très satisfaits de ce service.

Par contre, les étudiants ont mentionné leur insatisfaction sur les points suivants :

- on ne les aide pas suffisamment à faire le lien entre les exigences d'admissibilité et les cours avec le choix ou le développement d'une carrière ;
- on privilégie trop rarement l'université comme option en leur disant qu'il y a d'autres options, mais le champ d'exploration des carrières n'est pas assez vaste ;
- l'information et les demandes d'inscription sont très complexes, notamment en ce qui concerne les bourses d'études et les prêts étudiants ;
- le coût des études postsecondaires est élevé ; même si la plupart des étudiants interrogés disent qu'ils feront malgré tout des études postsecondaires, ils craignent de manquer d'argent et d'avoir à s'endetter lourdement.

5.1.2 Point de vue des parents sur le programme d'orientation

En règle générale, les parents attendent beaucoup des programmes d'orientation ou des conseillers d'orientation. Ils comptent sur ces derniers pour aider leurs enfants à se procurer de l'information sur les carrières, à la comprendre et à l'utiliser, et souhaitent qu'ils aient des entretiens individuels avec leurs enfants. Les parents disent apprécier grandement les programmes d'orientation qui proposent, plus d'une fois dans l'année, des activités structurées auxquelles ils sont invités à participer. S'ils savent que les conseillers d'orientation rencontrent leurs enfants et s'ils ont l'occasion de participer d'une manière ou d'une autre, les parents se déclarent satisfaits du programme.

Les parents pensent que leur rôle est d'encourager leurs enfants dans leurs aspirations et de les aider financièrement dans la mesure de leurs possibilités. Ils se tournent vers les conseillers d'orientation pour aider les étudiants dans leurs choix, leur fournir de l'information sur les possibilités d'EPS, les options de carrière et les sources de soutien financier.

Dans les quatre provinces, les parents ayant participé aux groupes de discussion ont manifesté le désir de collaborer plus activement au programme d'orientation si on leur dispense une formation à cet effet. Ils pensent que le plus gros obstacle à la réussite des

études postsecondaires de leur fille ou de leur fils est le manque d'information sur les possibilités de carrière et le manque de motivation qui en découle. Ils attendent surtout des services d'orientation qu'ils aident leurs enfants à savoir vers quoi se diriger.

Dans les quatre provinces, l'orientation a longtemps été considérée comme un service « marginal » ou « complémentaire ». Même si son intégration dans un programme obligatoire est encore peu répandue (à l'exception du programme obligatoire de la maternelle à la 12^e année du Nouveau-Brunswick), on remarque qu'il y a une demande accrue de services d'orientation et que les parents et les étudiants y attachent de plus en plus d'importance. Les conseillers d'orientation sont manifestement les personnes les plus compétentes pour encourager les étudiants à se diriger vers des études postsecondaires en les informant des différentes possibilités et des sources d'aide financière. Le fait de connaître les possibilités de carrière facilite le choix et la réussite des études postsecondaires. Les parents veulent par ailleurs que leurs enfants aient un contact individuel avec un conseiller pour les aider à planifier leur avenir en fonction de leurs capacités et de leurs aspirations. Selon eux, cette attention personnelle est aussi importante que l'aide qu'il peut leur apporter en leur fournissant de l'information sur l'EPS, les possibilités de carrière et le soutien financier.

5.2 L'INFLUENCE DE L'INFORMATION RELATIVE À L'EPS ET AUX POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE ET D'AIDE FINANCIÈRE SUR LA PRISE DE DÉCISION

Dans cette enquête, nous avons examiné trois catégories d'information en vue de déterminer la manière dont cette information est transmise et l'efficacité avec laquelle elle est utilisée. Les trois catégories d'information sont les suivantes :

- l'information relative aux diverses possibilités d'EPS ;
- l'information relative aux possibilités de carrière ;
- l'information relative au soutien financier : bourses d'études, bourses d'entretien ou prêts étudiants.

Dans les quatre provinces, il ressort que l'information relative aux possibilités d'EPS est satisfaisante, tant sur le plan de la quantité que de l'efficacité, mais que celle relative au soutien financier l'est beaucoup moins. Il semble que les parents sont généralement peu informés et qu'ils se renseignent de leur côté ou directement auprès de leurs enfants.

Pour chacune des trois catégories, nous soulignerons les points forts et présenterons quelques pistes de réflexion.

5.2.1 Possibilités d'études postsecondaires

Le rôle des institutions postsecondaires dans la diffusion d'information est généralement reconnu comme très efficace, notamment grâce aux visites qu'elles organisent dans les écoles et aux visites guidées de leurs établissements. Les étudiants apprécient particulièrement ces visites comme source d'information, surtout lorsque celles-ci sont suivies d'entretiens avec un conseiller d'orientation. Le contact personnel est hautement prisé ; c'est un thème qui revient constamment chez les étudiants. La documentation et le Web sont les deuxièmes meilleures sources d'information. Les salons de l'emploi ont été cités avec récurrence comme étant les moins efficaces.

Deux lacunes ont été soulignées.

- L'information relative à l'EPS porte sur les programmes et non sur les possibilités de carrière qu'ils offrent. Les conditions d'admissibilité confirment exactement cette impression. Un étudiant qui n'a pas déjà une idée bien définie de la carrière qu'il veut embrasser ou du moins une « petite » idée de ce qu'il veut faire ne sera pas plus éclairé.
- La plupart de l'information relative à l'EPS concerne les universités et les collèges, rarement la formation en apprentissage. Certaines commissions d'apprentissage diffusent l'information aux écoles avec efficacité, mais les possibilités offertes ne sont pas mises en valeur. Les parents ont plus particulièrement souligné leur désir de voir leurs enfants recevoir un éventail complet des possibilités existantes. Ils répètent souvent que l'éducation universitaire est trop mise en valeur et estiment qu'il s'agit là d'un préjugé élitiste. Pire encore, les parents estiment qu'encourager l'éducation universitaire ne répond pas véritablement à la réalité du marché du travail. On a commencé à prendre des mesures pour rectifier cette situation, du moins dans l'une des provinces, en mettant sur pied un comité destiné à rassembler et à centraliser l'information sur l'EPS en fonction de critères de carrière plus généraux ainsi que de l'état du marché du travail.

Dans les quatre provinces, il ressort que l'information relative aux possibilités d'EPS est satisfaisante, tant sur le plan de la quantité que de l'efficacité, mais que celle relative au soutien financier l'est beaucoup moins.

5.2.2 Information sur les possibilités de carrière

Dans le cadre d'une question avec échelle d'évaluation, trois provinces ont indiqué que cette information était disponible et une seule s'interrogeait sur le fait qu'elle soit adéquate. Certains autres indices donnent toutefois une image plus complexe de la situation. Le besoin d'inclure l'information sur les possibilités de carrière dans les cours est un thème récurrent qui semble indiquer qu'il est nécessaire de prêter plus d'attention à la corrélation entre les sujets étudiés et les besoins futurs. En outre, les étudiants soulignent qu'ils n'élargissent pas leur recherche au-delà des options universitaires en explorant les choix qu'offre le monde du travail. Les parents se plaignent souvent que leurs enfants ne semblent pas avoir de plan de carrière même s'ils font le projet de poursuivre des études postsecondaires. C'est, pour eux, un sujet de grande inquiétude.

De plus, l'expérience professionnelle parfois limitée des éducateurs est perçue comme problématique, car elle semble entraîner une promotion des carrières traditionnelles (enseignant, avocat, ingénieur) et soulève le problème de l'orientation générale par rapport à l'orientation spécialisée. Des conseillers d'orientation spécialisés doivent posséder une bonne connaissance du marché du travail, ce qu'il est irréaliste d'attendre des enseignants. Les étudiants et leurs parents souhaitent que l'information leur soit fournie par des spécialistes qui connaissent bien le marché du travail.

5.2.3 Information relative au soutien financier : bourses d'études, bourses d'entretien et prêts étudiants

Les étudiants considèrent que leur décision de suivre un programme d'EPS et le moment qu'ils choisissent pour le faire sont déterminés en grande partie par l'éventualité d'un soutien financier. C'est aussi l'opinion des éducateurs qui font remarquer que les problèmes d'argent sont un obstacle majeur à la fréquentation des programmes d'EPS. Les parents, eux, ont plutôt tendance à penser que le plus gros obstacle est l'indécision relative à la direction à prendre. Pour l'argent, les étudiants comme les parents semblent prêts à « se débrouiller de toutes façons ».

En complément de ces résultats, il est important de souligner l'existence de certains problèmes spécifiques à l'information relative à l'aide financière :

- Dans les quatre provinces, l'information relative aux bourses d'entretien destinées aux étudiants qui fréquentent déjà une institution postsecondaire est inexistante ou mal connue. La Fondation finance une bonne partie de ces bourses dans les provinces. Le fait, pour les étudiants, de savoir que des bourses d'entretien existent pour les aider à poursuivre des études postsecondaires pourrait modifier la planification de leurs études postsecondaires et le moment de les entreprendre. Cette lacune ressort à toutes les étapes de l'enquête.

- Par ailleurs, les étudiants ne sont généralement pas au courant qu'il existe, pour la première année d'EPS, un très grand nombre de bourses d'entretien provenant d'une multitude de sources. Ces bourses ne sont toutefois pas totalement inaccessibles, car certains professeurs encouragent leurs étudiants à faire des recherches et à dresser des listes de sources potentielles de financement. Les bourses d'études semblent mieux connues, mais on les croit réservées aux étudiants les plus doués. Le programme de bourses d'excellence de la Fondation est bien connu, mais là encore, il est perçu comme réservé aux étudiants obtenant les meilleurs résultats.
- Toutes les provinces soulignent avoir fait des efforts pour que l'information relative au soutien financier parvienne aux intéressés au moyen d'annonces publiques, de journaux scolaires, de séances d'information, etc. Cette information est généralement perçue comme « fragmentée » et manquant à la fois de stratégie cohérente sur le plan de sa diffusion et d'instructions claires sur les modalités d'application. Une des provinces a mis l'accent sur l'organisation de séances d'information sur tous les types d'aide financière disponibles en faisant appel à des animateurs hautement qualifiés. Cette stratégie a été payante et a contribué à faire mieux connaître les possibilités d'aide financière et leur accessibilité, y compris les bourses d'entretien. À part ce cas particulier, ces bourses restent peu connues.
- En l'absence d'une stratégie d'information cohérente, il semble que seuls les étudiants les plus perspicaces ont accès à l'information. Ce sont généralement déjà des étudiants en situation de réussite scolaire, ce qui tend à renforcer l'impression que les bourses sont réservées à une élite et non destinées aux étudiants moyens ou légèrement au-dessus de la moyenne. Les plus perspicaces sont généralement des étudiants qui se destinent déjà à l'université. Beaucoup d'étudiants pensent qu'ils n'y sont tout simplement pas admissibles et ne prennent pas la peine de se renseigner.
- Les prêts étudiants sont généralement perçus comme très complexes et leur fonctionnement difficile à comprendre. Les étudiants critiquent aussi le fait que ces prêts dépendent des revenus familiaux. Ils souhaitent assumer eux-mêmes le budget de leurs études.
- À l'évidence, les conseillers d'orientation ont un rôle essentiel à jouer pour faciliter l'accès au soutien financier et démystifier cette complexité apparente.

5.3 DES PISTES POUR L'AVENIR

Dans l'ensemble, nos résultats sont clairs. La majorité des participants à l'enquête souhaitent un renforcement des structures d'orientation pour aider les étudiants à accéder à l'EPS et pour accroître l'égalité des chances et la pertinence de l'accès à la planification financière et aux divers types de soutien.

À partir des suggestions apportées par les participants, nous avons formulé quatre recommandations tirées des remarques les plus récurrentes.

1. Les conseillers d'orientation jouent un rôle précieux et essentiel auprès des étudiants pour les aider à choisir leurs études postsecondaires, à accéder à l'information relative à l'EPS et au soutien financier, et à remplir les demandes nécessaires. Leur capacité à remplir ce rôle doit être améliorée. Ils sont trop peu nombreux alors même que les enseignants, les étudiants et leurs parents les perçoivent comme les personnes les plus compétentes auxquelles incombe cette responsabilité. Les activités principales susceptibles d'aider les étudiants à s'informer, à planifier et à faire des choix en matière d'éducation postsecondaire et d'accès à l'aide financière comprennent :

- offrir un suivi et une aide personnalisée en matière d'information, surtout après les visites des établissements d'EPS ;
- élargir le champ des possibilités d'EPS, surtout dans le domaine de la formation en apprentissage ;
- coordonner la diffusion de l'information concernant l'aide financière ;
- aider à remplir les demandes d'aide financière.

Le « problème » de l'information relative à l'EPS et au soutien financier n'est pas lié à la quantité d'information disponible, quoique cet aspect pourrait aussi être amélioré, mais à la coordination et à la personnalisation de l'information. Les étudiants et leurs parents réaffirment constamment leur souhait d'une « touche personnelle » et d'une planification individuelle des études postsecondaires, de la carrière et de l'aide financière. Il faudrait envisager le recours à du personnel paraprofessionnel pour prêter assistance aux étudiants sur une base individuelle ou alors, assumer les tâches moins spécialisées des conseillers d'orientation afin de libérer ces derniers pour qu'ils puissent le faire eux-mêmes.

À partir des suggestions apportées par les participants, nous avons formulé quatre recommandations tirées des remarques les plus récurrentes.

2. L'information relative au soutien financier souffre d'une mauvaise image. Il faut en améliorer l'accessibilité et la convivialité. Les bourses d'études ont une image particulièrement élitiste. Elles sont perçues comme étant réservées aux étudiants les plus brillants. La plupart des étudiants des groupes de discussion ont révélé qu'ils ne pensaient pas y être admissibles. Or, ce n'est souvent pas la réalité. Ainsi, les bourses d'excellence de la Fondation qui mettent l'accent sur la citoyenneté, la contribution à la communauté et les réalisations sont mal comprises par les parents et les étudiants.

Les bourses d'entretien sont également mal connues ou mal comprises. Lorsqu'il ne s'agit pas de bourses d'études, les étudiants ont tendance à les identifier à des prêts et, en conséquence, à les ignorer. Il est donc probable que ceux qui font une demande de bourse d'études et de bourse d'entretien fassent partie des meilleurs éléments scolaires, et pas nécessairement de ceux qui ont le plus grand besoin financier.

Le fait même de remplir une demande, surtout une demande de prêt, est perçu comme obscur et compliqué. Que cette opinion soit avérée ou non, il apparaît évident que les étudiants ont besoin d'encouragement et d'assistance dans leur démarche.

Les étudiants et les parents soulignent que la cohérence des stratégies de communication a grand besoin d'amélioration. Il faut encourager les étudiants à faire des demandes en leur expliquant le fonctionnement de l'aide financière, des bourses d'études, des bourses d'entretien et des prêts et leur montrer comment planifier leur budget. Il est clair que l'information ne se suffit pas à elle-même. Il faut leur montrer comment l'utiliser.

3. Les quatre provinces font usage de portfolios comme outils d'apprentissage et de planification de carrière. La plupart des provinces utilisent des ressources populaires comme Career Explorer (Bridges) et le magazine Edge. Les écoles se plaignent souvent d'une surabondance d'information. L'introduction de ressources supplémentaires recommandée au paragraphe 2 ci-dessus risquerait donc d'aggraver la situation. Toute information supplémentaire sera mieux perçue si elle est intégrée aux ressources populaires déjà existantes plutôt que présentée à part. Cette intégration présente des avantages tant sur le plan du budget que de l'efficacité.

4. Les parents expriment le désir de mieux s'informer et d'aider davantage leurs enfants à faire leur choix d'études postsecondaires et à en planifier le financement. Mais pour ce faire, ils demandent de la formation et des ressources appropriées. Les parents ayant participé aux groupes de discussion font sans doute déjà partie de ceux qui collaborent le plus avec les écoles. Cependant, leur sentiment général d'isolement suggère que des stratégies doivent être mises en place pour leur faciliter l'accès aux sources d'information spécialisées.

5.4 RECHERCHE FUTURE

Cette enquête principalement qualitative concernait un échantillon assez petit et seulement quatre provinces. Étant donné la taille de l'échantillon et le délai plutôt court pour rassembler les données (en fait d'avril à juin 2002), il a été difficile de traiter la totalité des objectifs spécifiques mentionnés au paragraphe 3.2.

Si l'on étudie les résultats à la lueur des objectifs, on remarque qu'une recherche complémentaire serait bénéfique dans certains domaines, cités ci-après par ordre de priorité.

- La présente étude nous donne un aperçu de qui offre une assistance en matière d'orientation de carrière dans les écoles des quatre provinces participantes, mais le tableau reste incomplet même dans ces provinces. Il faut examiner plus en détail les rôles respectifs des conseillers en orientation de carrière, des aides-conseillers et autre personnel non enseignant chargé de ces services. Comment évaluer et répartir les tâches entre spécialistes et généralistes du développement de carrière et déterminer l'efficacité à court et à moyen terme de ces ressources.
- La plupart des répondants mentionnent les salons de l'emploi comme principale source d'information sur les programmes postsecondaires et les possibilités de carrières pour les étudiants. Pourtant, une majorité les considère comme un des moyens les moins efficaces pour trouver de l'information. Ces salons de l'emploi étant la source d'information la plus utilisée, il convient d'examiner comment en faire le meilleur usage pour aider les étudiants à planifier leur carrière et à faire des choix d'éducation postsecondaire éclairés. Certains répondants ont fait des propositions dans ce sens qu'il conviendrait d'examiner avec soin.
- Terre-Neuve et le Labrador ont entrepris une étude de suivi des étudiants après le secondaire qui dure depuis plus de cinq ans. Elle contient déjà des révélations intéressantes quant aux avantages et aux inconvénients des périodes de travail en alternance avec la fréquentation des établissements d'éducation postsecondaire. Outre le travail à temps partiel et les périodes de travail à temps plein, les étudiants de Terre-Neuve et du Labrador se tournent, après une période d'interruption de leurs études, vers d'autres sources de financement pour divers types d'études postsecondaires comme les programmes d'une année des collèges, notamment les fonds du gouvernement fédéral pour la formation continue. Il pourrait donc être intéressant d'examiner la contribution des fonds de DRHC pour la formation continue aux études postsecondaires dans les collèges ou dans des institutions privées.
- Les questions de notre étude visaient à savoir si les programmes d'orientation et de planification de carrière, et en particulier les efforts déployés pour améliorer la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire, ciblaient des groupes particuliers de la province. Nous avons constaté qu'il existe des programmes spécifiques (soutien financier ou non financier) pour les autochtones, les francophones et les immigrants (en particulier les jeunes nouveaux arrivants au Canada). Cela laisse supposer que les autochtones, les francophones des provinces autres que le Québec et les jeunes immigrants sont confrontés à des problèmes différents pour trouver et utiliser l'information et l'aide appropriées en matière de développement de carrière et de planification des études postsecondaires. Il est donc nécessaire de mener une enquête similaire à la présente qui ciblerait ces groupes particuliers de la population.
- La présente étude ne concernait que quatre provinces. Les services de développement de carrière sont probablement différents, dans leur contenu et dans leurs méthodes, dans les autres provinces. Les répondants des quatre provinces participantes ont fait part d'une multitude de bonnes idées pour améliorer la diffusion de l'information sur les possibilités de carrière, d'EPS et d'aide financière et l'accessibilité aux services d'orientation. Répéter cette étude dans d'autres provinces devrait permettre d'être mieux outillé pour favoriser et faciliter l'accès des jeunes à l'éducation postsecondaire.

APPENDICE 1

TABEAU 5 – ÉTAPES DE LA RECHERCHE ET RÉSULTATS

ÉTAPE	PUBLIC CIBLE	MÉTHODES	RÉSULTATS
1. Examen de la documentation et des travaux dans le domaine	Documents papier et sous format électronique sur la planification et le développement de carrière, les possibilités d'éducation postsecondaire et l'aide aux étudiants dans les quatre provinces participantes	Travail informatisé	<ul style="list-style-type: none"> • Récapitulation des différents types d'information et mise en évidence des points saillants dans les quatre provinces participantes • Modification de la méthodologie proposée et élaboration du plan de travail à partir des constatations
2. Étude des politiques, programmes et documents provinciaux	Ministère de l'Éducation concerné et fonctionnaires rattachés à ce ministère dans les quatre provinces	Questionnaire (envoyé par courrier électronique ou par la poste) et suivi téléphonique	<p>Analyse de l'information recueillie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aperçu des politiques, programmes et documents provinciaux ainsi que des moyens de diffusion de l'information sur les possibilités d'EPS et le soutien financier aux étudiants • Aperçu des différentes approches en matière d'orientation et de conseils professionnels, des ressources et documents disponibles <p>Description du rôle des divers intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description des projets provinciaux visant certains groupes cibles d'étudiants • Liste des personnes ressources des districts scolaires en vue de l'étape 3
3. Enquête auprès du personnel des districts/ conseils/ divisions scolaires	Responsables et coordinateurs des services d'orientation et de la diffusion de l'information sur l'EPS	Questionnaire (envoyé par courrier électronique ou par la poste) et suivi téléphonique	<p>Analyse de l'information recueillie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aperçu des programmes d'orientation en vigueur dans districts/conseils/divisions scolaires • Description des projets visant à améliorer la transition vers les études postsecondaires (y compris la promotion des programmes de soutien financier) • Description des projets provinciaux visant certains groupes cibles • Description du rôle des divers intervenants <ul style="list-style-type: none"> • Liste des directeurs et directrices d'école à contacter à l'étape 4
4. Prise de contact avec les écoles pour organiser l'enquête auprès du personnel intervenant dans l'orientation des étudiants	Directeurs et directrices d'école ou autre personnel des écoles secondaires désignées par le ministère de l'Éducation ou le district scolaire	Questionnaire (envoyé par courrier électronique ou par la poste) et suivi téléphonique	<p>Analyse de l'information recueillie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information générale sur les programmes d'orientation en vigueur dans les écoles • Ressources et matériel pour la diffusion de l'information sur les possibilités d'EPS et les services d'orientation aux étudiants • Liste des conseillers d'orientation et des enseignants à contacter à l'étape 5

TABLEAU 5 – ÉTAPES DE LA RECHERCHE ET RÉSULTATS – SUITE

ÉTAPE	PUBLIC CIBLE	MÉTHODES	RÉSULTATS
5. Enquête auprès du personnel scolaire	Conseillers d'orientation, enseignants ressources et enseignants spécialisés dans les écoles désignées	Questionnaire (envoyé par courrier électronique ou par la poste) et suivi téléphonique	Analyse de l'information recueillie : <ul style="list-style-type: none"> • Information et documents actuellement disponibles sur les possibilités d'EPS destinés aux conseillers d'orientation et aux enseignants • Information et documents actuellement disponibles sur les possibilités d'EPS destinés aux étudiants et aux parents • Comment ils souhaitent que l'information sur les possibilités d'EPS soit diffusée • Description des projets provinciaux visant certains groupes cibles • Description des programmes d'orientation vers les études postsecondaires et profil des étudiants qui y accèdent en général
6. Enquête auprès des étudiants	Échantillon d'étudiants de la 8 ^e à la 12 ^e année	Groupes de discussion dans des écoles secondaires des quatre provinces d'environ onze étudiants de la 8 ^e à la 12 ^e année	Analyse de l'information recueillie : <ul style="list-style-type: none"> • Comment les étudiants appréhendent la planification de carrière et font leur choix • Types d'information et de documents actuellement utilisés par les étudiants • Différents types d'information et de documents sur l'EPS actuellement accessibles aux étudiants • Comment cette information leur est transmise • Comment les étudiants souhaitent que l'information sur les choix de carrière possibles, sur les possibilités d'EPS et le soutien financier leur soit transmise
7. Enquête auprès des parents	Échantillon de parents d'étudiants de la 8 ^e à la 12 ^e année	Groupes de discussion dans des écoles secondaires des quatre provinces d'environ six parents d'étudiants de la 8 ^e à la 12 ^e année	Analyse de l'information recueillie : <ul style="list-style-type: none"> • Types d'information et de documents sur les choix de carrière possibles actuellement disponibles et utilisés par les étudiants, selon les parents • Perception des parents de la façon dont les étudiants appréhendent la planification de leur carrière et de ce qui les influence • Types d'information et de documents sur l'EPS actuellement à la disposition des étudiants et des parents • Comment cette information est transmise aux étudiants et aux parents • Comment les parents souhaitent que l'information sur l'EPS soit diffusée
8. Rapport final			Analyse de l'information recueillie de l'étape 1 à l'étape 7 ; constatations et conclusions sur le rôle et l'impact des programmes et du personnel d'orientation scolaire sur les choix de carrière des étudiants, sur la diffusion de l'information relative aux possibilités de carrière et d'EPS et au soutien financier

ANNEXE A — BIBLIOGRAPHIE

- Aborelius, E. et S. Bremberg, 1988, « It is *Your* Decision — Behavioural Effects of a Student-centered Health Education Model at School for Adolescents », *Journal of Adolescence*, n° 11, p. 287–297.
- Bibby, R. W. et D. C. Posterski, 1992, « Teen Trends : A Nation in Motion », Toronto, Ontario, Stoddart.
- Butlin, G, 1999, « Determinants of Post-Secondary Education », *Education Quarterly Review*, vol. 5, n° 3, p. 9–35.
- Canada. Statistique Canada, 1999, « À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition ». www.statcan.ca/français/IPS/Data/81-591-XIF.htm
- Canada. Statistique Canada, 1999, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Division de la statistique du revenu, Tableau personnalisé R 16501LD-01, Ottawa.
- Collins, S. et S. Hiebert, 1995, « Coping With the Future : Challenging Traditional Beliefs About What Adolescents Need », dans M. Van Norman (dir.), *Natcon*, n° 21, p. 91–99, Toronto, Ontario, OISE Press.
- Collins, S. et M. Angen, 1997, « Adolescent Needs : Implications for Health Promotion on Suicide Prevention », *Canadian Journal of Counselling*, n° 31, p. 153–166.
- DeFriese, G. H., C. L. Crossland, B. MacPhail-Wilcox et J. G. Sowers, 1990, « The School Change Process – Implementing Comprehensive School Health Programs : Prospects for Change in American Schools », *Journal of School Health*, n° 60, p. 192–195.
- Evans, J. H. et H. D. Burck, 1992, « The Effects of Career Education Intervention on Academic Achievement : A Meta-analysis », *Journal of Counselling and Development*, n° 71, p. 63–68.
- Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et Ipsos Reid, 2002, non publié à ce jour, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, Québec.
- Foley, K, 2001, « Why Stop After High School ? A Descriptive Analysis of the Most Important Reasons that High School Graduates Do Not Continue to PSE », Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, Québec.
- Gerler, E. R, 1990, « Children's Success in School : Collaborative Research Among Counselors, Supervisors, and Counselor Educators », *Elementary School Guidance and Counseling*, n° 25, p. 64–71.
- Gysbers, N. C, 1995, « Evaluating School Guidance Programs », *Eric Digest*, p. 4.
- Hiebert, B, 2000, « Assessing Student Needs : Implications for Comprehensive School Programming », communication à la réunion annuelle de l'American Educational Research Association, Seattle, Washington.
- Hiebert, B, 2001, « Listening to Students : Empowering Life Direction », communication au congrès de l'AIOSP, Paris, France, (septembre).
- Hiebert, B., S. Collins, et K. V. Cairns, 1994, « What Do Adolescents Need : Adult Versus Student Perceptions », dans M. Van Norman (dir.), *Natcon*, n° 20 : *National Consultation on Vocational Counselling Papers*, p. 199–207, Toronto, Ontario, University of Toronto Career Centre.

- Hiebert, B. et M. Huston, 1992, « Adolescent Perceptions : What Stresses Kids and How They Cope », *Applying Research to the Classroom*, vol. 10, n° 2, p. 2–7.
- Hiebert, B., K. Kemeny et W. Kurchak, 1998, « Guidance-related Needs of Junior High School Students », *Guidance and Counselling*, vol. 14, n° 1, p. 3–9.
- Kane, W. M, 1994, « Planning for a Comprehensive School Health Program », dans P. Cortese et K. Middleton (dir.), *The Comprehensive School Health Challenge*, vol. 1, p. 83–120, Santa Cruz, California, ETR Associates.
- Knighton, T. et S. Mirza, 2002, « Postsecondary Participation : The Effects of Parents' Education and Household Income », *Education Quarterly Review*, vol.8, n° 3, p. 25–32, Ottawa, Statistique Canada.
- Lapan, R. T., N. C. Gysbers et Y. Sun, 1997, « The Impact of More Fully Implemented Guidance Programs on the School Experiences of High School Students : A Statewide Evaluation Study », *Journal of Counselling and Development*, n° 75, p. 292–302
- Looker, E, 2001, « Why Don't They Go On ? Factors Affecting the Decisions of Canadian Youth Not to Pursue Post-Secondary Education », Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, Québec.
- Looker, E. et G. Lowe, 2001, « Accès à l'enseignement postsecondaire au Canada : faits et lacunes », Document de travail présenté à la conférence des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques sur l'accès aux études postsecondaires et le soutien financier aux étudiants, (février), parrainée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Montréal, Québec.
- Manitoba. Ministère de l'Éducation et de la formation professionnelle, 2000, « Student Transitions, Intentions of Manitoba Senior 4 Students », Phase I d'une étude longitudinale sur la transition des étudiants de l'école au marché du travail. www.edu.gov.mb.ca/researchreports/transitions.pdf
- Niles, S. G. et S. A. Tiffany, 1990, « Strategies for an Effective Vocational Assessment Program », *Academic Therapy*, n° 25, p. 547–559.
- Nouveau-Brunswick. Ministère de l'Éducation, 2001, Rapport du groupe de travail sur l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick. www.gnb.ca/0000/post-e.asp
- Seffrin, J. R, 1990, « The Comprehensive School Health Curriculum : Closing the Gap Between State-of-the-Art and State-of-Practice », *Journal of School Health*, n° 60, p. 151–156.
- Terre-Neuve. Department of Education and Department of Youth Services and Post-Secondary Education, 2000, The Report of the Follow-Up of 1995 and 1996 High School Graduates www.gov.nf.ca/erp/reports/gradfup/es.htm
- Trusty, J. et K. Dooley-Dickey, 1993, « Alienation From School : An Exploratory Analysis of Elementary and Middle School Students' Perceptions », *Journal of Research and Development in Education*, n° 26, p. 232–242.

ANNEXE B — QUESTIONNAIRES POUR LES ENTRETIENS ET LES GROUPES DE DISCUSSION

B.1 GUIDE POUR GROUPE DE DISCUSSION – PARENTS

Introduction

Ouverture

Les animateurs du groupe de discussion se présentent et demandent aux participants de faire de même.

But

Le but de cette séance de consultation est brièvement expliqué.

- La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a demandé à la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière d'effectuer une recherche visant à répondre à la question suivante : *Quelles sont les meilleures méthodes pour communiquer de l'information sur les carrières et l'éducation postsecondaire (apprentissage, collège, université, formation professionnelle), et pour aider financièrement les étudiants dans la poursuite de leurs études?*
- Nous recueillons de l'information auprès du ministère provincial et du personnel des conseils et divisions scolaires dans différentes régions de la province.
- Nous parlons également à des conseillers d'orientation en milieu scolaire, à des coordonnateurs de l'enseignement coopératif et à des enseignants-ressources dans les écoles.
- Des groupes de discussion, formés d'étudiants et de parents, se réunissent dans différentes régions de la province. Ils ont pour but de savoir où les étudiants se procurent de l'information sur les carrières et l'enseignement postsecondaire (collège, université, apprentissage, formation professionnelle), de quelle information ils se servent actuellement et pourquoi. Nous voulons également savoir de quelle information les parents ont besoin et disposent pour aider leurs jeunes à prendre des décisions.
- Nous voulons être en mesure de renseigner les éducateurs, ainsi que le personnel des gouvernements et des organisations qui aident les étudiants à financer leurs études, sur la meilleure façon d'informer ces derniers et leurs parents sur les possibilités de carrière et les études nécessaires pour profiter de ces possibilités.

Déroulement

L'animateur explique brièvement le déroulement de la séance.

- La discussion durera environ une heure.
- Il n'y a pas de réponse bonne ou mauvaise — ce qui compte pour nous, c'est d'avoir des opinions franches et variées.
- Il se peut que la discussion soit enregistrée à l'aide d'un magnétophone pour faciliter la préparation de nos notes ultérieurement. Veuillez parler clairement et assez fort pour être enregistré. Rien de ce qui est dit ne sera attribué à un endroit ou à une personne en particulier. Les noms des participants ne seront PAS révélés.

Les questions

1. Exploration des carrières et prise de décision

1a. À l'école, vos enfants ont-ils l'occasion d'en apprendre davantage sur leurs points forts et sur ce qu'ils aimeraient vraiment faire après le secondaire?

À votre avis, quel rôle l'école doit-elle jouer pour aider les enfants sur ces points?

À votre avis, quel rôle les parents doivent-ils jouer?

1b. Quelles options vos enfants envisagent-ils après le secondaire?

1c. Vos enfants ont-ils choisi (ou croient-ils avoir choisi) un domaine d'études ou un travail pour l'avenir?

Dans l'affirmative, qu'est-ce qui, selon vous, les a influencés dans ce sens?

1d. Qu'est-ce qui vous aide (ou pourrait vous aider) le plus à explorer ou à discuter avec vos enfants des options de carrière ou d'études postsecondaires?

Ce peut être, par exemple, des personnes que vous connaissez, le programme ou le conseiller d'orientation, des séances d'information organisées par leur école, de l'information expédiée par la poste ou des discussions entre parents et professeurs.

1e. Actuellement, où pouvez-vous trouver de l'aide?

2. Sources et formes d'information

2a. Cherchez-vous à obtenir vous-même de l'information sur les domaines professionnels ou les programmes d'études pour vous aider à discuter des choix possibles avec vos enfants?

2b. Dans l'affirmative, à quelles sources d'information avez-vous généralement recours?

(Remarque : les éléments suivants sont à l'usage de l'animateur ; ils n'ont pas à être lus au complet aux participants)

- Descriptions de professions
- Prévision des possibilités d'emploi
- Exigences de scolarité ou de formation pour divers domaines de travail
- Descriptions d'industries (où ils pourraient travailler)
- Exposés sur des personnes travaillant dans un domaine particulier
- Descriptions de programmes d'universités, de collèges, d'écoles techniques ou d'apprentissage
- Préalables à l'entrée à l'université, au collège, à l'école technique ou à un programme d'apprentissage
- Bourses d'études disponibles
- Bourses d'entretien, subventions et prix disponibles
- Prêts étudiants disponibles

2b. Quelles sont vos sources d'information préférées?

2c. Selon vos enfants, l'information sur les carrières et les études fournie actuellement est-elle intéressante? Leur est-il arrivé, par exemple, de rapporter de l'information à la maison et/ou d'en discuter avec vous?

2e. Selon vous, y a-t-il trop, pas assez ou juste assez d'information?

S'il y en a trop ou pas assez, quelles seraient les améliorations à apporter?

3. Quand prend-on connaissance de l'information?

3a. À quel âge ou en quelle année vos enfants ont-ils entendu parler pour la première fois des possibilités de carrière et des types de programmes d'études offerts?

3b. Selon vous, est-ce trop tôt, trop tard ou juste au bon moment?

4d. Comment obtenez-vous de l'information sur les sources d'aide financière?

4. Attentes face à l'avenir

4a. Si vos enfants envisagent de passer directement du secondaire à une quelconque forme d'enseignement postsecondaire (université, collège, école technique ou apprentissage), pensez-vous qu'ils seront en mesure de trouver l'argent pour le faire?

4b. Dans l'affirmative, où trouveront-ils l'argent?

4c. En dehors de vos propres ressources, quelles sources d'aide financière connaissez-vous?

Conclusion

Demander si quelqu'un souhaite ajouter un commentaire.

Aviser les participants qu'une copie du rapport sur le projet sera affichée après le 1^{er} septembre 2002 sur le site Web de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Remercier sincèrement les participants pour leur présence et le temps qu'ils vous ont accordé.

B.2 GUIDE POUR GROUPE DE DISCUSSION – ÉTUDIANTS

Introduction

Ouverture

Les animateurs du groupe de discussion se présentent et demandent aux participants de faire de même.

But

- Le but de cette séance de consultation est brièvement expliqué.
La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a demandé à la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière d'effectuer une recherche visant à répondre à la question suivante :
- Quelles sont les meilleures méthodes pour communiquer de l'information sur les carrières et l'éducation postsecondaire (apprentissage, collège, université, formation professionnelle), et pour aider financièrement les étudiants dans la poursuite de leurs études?
- Nous recueillons de l'information auprès du ministère provincial et du personnel des conseils et divisions scolaires dans différentes régions de la province.
- Nous parlons également à des conseillers d'orientation en milieu scolaire, à des coordonnateurs de l'enseignement coopératif et à des enseignants-ressources dans les écoles.
- Des groupes de discussion, formés d'étudiants et de parents, se réunissent dans différentes régions de la province. Ils ont pour but de savoir où les étudiants se procurent de l'information sur les carrières et l'enseignement postsecondaire (collège, université, apprentissage, formation professionnelle), de quelle information ils se servent actuellement et pourquoi. Nous voulons également savoir de quelle information les parents ont besoin et disposent pour aider leurs jeunes à prendre des décisions.
- Nous voulons être en mesure de renseigner les éducateurs, ainsi que le personnel des gouvernements et des organisations qui aident les étudiants à financer leurs études, sur la meilleure façon d'informer ces derniers et leurs parents sur les possibilités de carrière et les études nécessaires pour profiter de ces possibilités.

Déroulement

L'animateur explique brièvement le déroulement de la séance.

- La discussion durera environ une heure.
- Il n'y a pas de réponse bonne ou mauvaise – ce qui compte pour nous, c'est d'avoir des opinions franches et variées.
- Il se peut que la discussion soit enregistrée à l'aide d'un magnétophone pour faciliter la préparation de nos notes ultérieurement. Veuillez parler clairement et assez fort pour être enregistré. Rien de ce qui est dit ne sera attribué à un endroit ou à une personne en particulier. Les noms des participants ne seront PAS révélés.

Les questions

1. Exploration des carrières et prise de décision

1a. À l'école, avez-vous l'occasion d'en savoir davantage sur vos points forts et sur ce que vous aimeriez vraiment faire après le secondaire?

Dans l'affirmative, de quelle façon?

1b. Quelles options envisagez-vous après le secondaire?

1c. Que recherchez-vous dans une carrière?

1d. Avez-vous choisi (ou pensez-vous avoir choisi) un domaine d'études ou un type de travail que vous aimeriez faire dans l'avenir?

Dans l'affirmative, pourquoi l'avez-vous choisi?

1e. Qu'est-ce qui vous aide le plus quand vous envisagez vos études ou votre avenir professionnel? Ce peut être, par exemple, des personnes que vous connaissez, le programme ou le conseiller d'orientation, des séances d'information, des exposés en classe, des ateliers, des présentations d'entreprises, de collèges ou d'universités, ou des discussions avec vos parents. Qu'est-ce qui est le plus utile et pourquoi?

1f. Actuellement, où pouvez-vous trouver de l'aide?

1g. Y a-t-il quelque chose qui vous gêne quand vous envisagez vos études ou votre avenir professionnel?

2. Sources et formes d'information

2a. Quel type d'information utilisez-vous pour mieux comprendre les domaines de travail ou les programmes d'études vers lesquels vous pourriez vous diriger après le secondaire?

(Remarque : les éléments suivants sont à l'usage de l'animateur ; ils n'ont pas à être lus au complet aux participants)

- Descriptions de professions
- Prévision des possibilités d'emploi
- Exigences de scolarité ou de formation pour divers domaines de travail
- Descriptions d'industries (où ils pourraient travailler)
- Exposés sur des personnes travaillant dans un domaine particulier
- Descriptions de programmes d'universités, de collèges, d'écoles techniques ou d'apprentissage
- Préalables à l'entrée à l'université, au collège, à l'école technique ou à un programme d'apprentissage
- Bourses d'études disponibles
- Bourses d'entretien, subventions et prix disponibles
- Prêts étudiants disponibles

2b. Où trouvez-vous vos informations?

(Remarque : les éléments suivants sont à l'usage de l'animateur ; ils n'ont pas à être lus au complet aux participants)

- Internet
- Conseillers en orientation
- Enseignants
- Bureaux de DRHC
- Radio/télé
- Journaux
- Visites industrielles
- Salons de l'emploi

2c. Quels sont vos moyens préférés d'obtenir de l'information?

2d. Selon vous, y a-t-il trop, pas assez ou juste assez d'information?

S'il y en a trop ou pas assez, quelles seraient les améliorations à apporter?

2e. L'information sur les carrières et les études fournie actuellement est-elle intéressante? Auriez-vous quelque chose à suggérer pour la rendre plus intéressante?

3. Quand prend-on connaissance de l'information?

3a À quel âge ou en quelle année avez-vous entendu parler pour la première fois des possibilités de carrière et des types de programmes d'études nécessaires pour accéder aux diverses professions?

3b. Selon vous, est-ce trop tôt, trop tard ou juste au bon moment?

4. Attentes face à l'avenir

4a. Si vous passez directement du secondaire à une quelconque forme d'enseignement postsecondaire (université, collège, école technique ou apprentissage), pensez-vous que vous serez capable de trouver l'argent pour le faire?

4b. Où trouverez-vous l'argent?

4c. Quelles sources d'aide financière connaissez-vous?

4d. Comment obtenez-vous de l'information sur les sources de l'aide financière?

5. Si vous n'entrez pas d'études postsecondaires directement à la fin de votre secondaire, quels sont vos projets de travail, d'études, de voyages pour les deux ou trois prochaines années?

E. Conclusion

Demander si quelqu'un souhaite ajouter un commentaire.

Aviser les participants qu'une copie du rapport sur le projet sera affichée après le 1^{er} septembre 2002 sur le site Web de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Remercier sincèrement les participants pour leur présence et le temps qu'ils vous ont accordé.

B.3 QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE – RÉGION

Objectif de l'enquête

Les gouvernements, les éducateurs et les leaders patronaux et syndicaux sont soucieux d'améliorer l'accessibilité de tous les Canadiens à l'éducation postsecondaire. Lorsqu'ils décident d'entreprendre ou non des études postsecondaires (EPS), les Canadiens sont influencés à la fois par des facteurs financiers et non financiers. L'information joue un rôle prépondérant dans cette prise de décision : celle fournie aux élèves dès les premières années du secondaire, et celle fournie aux parents, sur les préalables à l'enseignement postsecondaire, les choix de programmes et l'aide financière disponible.

L'information sur l'EPS et l'aide financière disponible est diffusée aux étudiants et à leurs parents par divers moyens. L'un d'eux, considéré comme essentiel, est celui des services d'orientation en milieu scolaire. De façon générale, ces services sont fournis par de nombreux intervenants, notamment les directeurs d'écoles, les enseignants-ressources, les enseignants spécialistes, les conseillers d'orientation, le personnel responsable du développement de carrière et les coordonnateurs de l'enseignement coopératif. Ces intervenants sont des sources d'information sur les études postsecondaires, mais on ne sait pas très bien ce qu'ils fournissent, quand, à qui, pourquoi et comment.

Ce projet de recherche (Le rôle des programmes et des conseillers d'orientation dans la promotion de l'éducation postsecondaire) a pour but d'en savoir davantage sur les meilleurs moyens de diffuser l'information sur les possibilités d'EPS et d'aide financière aux étudiants.

Qui réalise cette enquête?

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a demandé à la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) d'effectuer cette recherche.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été mise sur pied pour décerner des bourses d'excellence à des étudiants qui se sont distingués et permettre à ceux qui ont des moyens financiers limités de faire des études postsecondaires. Elle s'inscrit dans le plan économique du gouvernement du Canada, qui prévoit d'aider les étudiants à acquérir les connaissances, les compétences et les qualifications nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'économie mondialisée, et assurer ainsi un avenir économique prometteur pour le Canada. La Fondation a mis sur pied trois types de programmes : le programme des bourses d'excellence, le programme des bourses générales et un programme de recherche.

La Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) est un organisme de bienfaisance à but non lucratif dont le but est de promouvoir l'excellence dans le développement de carrière. Depuis plus de vingt ans, cet organisme est un chef de file en matière de recherche, de développement, de formation et de consultation dans les domaines du développement de carrière et de la réorientation professionnelle.

Qui participe?

Quatre provinces participent à cette enquête : Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan. Les résultats de cette enquête feront l'objet de rapports spécifiques pour chaque province ainsi que de rapports globaux pour l'ensemble des quatre provinces.

Pouvons-nous compter sur votre aide?

Les renseignements seront recueillis auprès de fonctionnaires provinciaux de l'éducation, du personnel des districts/conseils scolaires, du personnel des écoles, des élèves et des parents. Certains participants seront invités à remplir un questionnaire écrit, d'autres seront interviewés en personne ou par téléphone. Les élèves et les parents seront invités à participer à des groupes de consultation.

Les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête ne seront en aucun cas identifiés. L'équipe de recherche attache une importance primordiale à votre droit à la confidentialité. L'identification d'une organisation donnée autre qu'une province est faite à des fins de suivi. Les réponses aux questions ne seront pas révélées par nom d'organisation (p. ex., pour un district ou un conseil scolaire précis).

Les questions

1. À propos de vous

Province :

Nom du conseil/district scolaire :

(Inscrivez un X dans les espaces appropriés)

Votre type de poste

(par fonction principale) :

- Politiques
- Programmes
- Services aux étudiants
- Programmes d'éducation
et enseignement
- Planification et recherche
- Aide financière aux étudiants
- Autre (précisez) :

2. À propos de l'information sur l'éducation postsecondaire (EPS)

a. Selon vous, quelle sorte d'information sur l'EPS :

1. est actuellement fournie ;
2. n'est pas fournie, mais devrait l'être ;
3. devrait être fournie de façon structurée et officielle?

(Dans le tableau ci-après, répondez aux questions en inscrivant un X dans les espaces appropriés)

b. Avec quelle efficacité ces publics-cibles reçoivent-ils cette information, et ceux-ci comprennent-ils et utilisent-ils bien cette information?

1. enseignants et administrateurs
2. personnel d'orientation
3. étudiants
4. parents

(Utilisez le tableau ci-après pour répondre aux questions en inscrivant le descriptif approprié choisi dans l'échelle suivante)

T = très bien

B = bien

NSP = je ne sais pas

PB = pas bien

PBT = pas bien du tout

TABLEAU 6 – QUESTIONNAIRE D'ENGRÊTE (PROVINCE/DIVISION) : LE RÔLE DES PROGRAMMES ET DES CONSEILLERS D'ORIENTATION DANS LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

SORTE D'INFORMATION	ÉTAT			PUBLIC-CIBLE							
	ACTUELLE- MENT FOURNIE	PAS FOURNIE/ PAS NÉCESSAIRE	PAS FOURNIE MAIS DEVRAIT L'ÊTRE	ENSEIGNANTS/ ADMINISTRATEURS		PERSONNEL D'ORIENTATION		ÉTUDIANTS		PARENTS	
				INFO REÇUE	COMPRISE UTILISÉE	INFO REÇUE	COMPRISE UTILISÉE	INFO REÇUE	COMPRISE UTILISÉE	INFO REÇUE	COMPRISE UTILISÉE
Préalables et possibilités d'éducation postsecondaire (EPS) :											
Pour les universités											
Pour les collèges											
Pour les programmes d'apprentissage											
Pour les autres institutions											
Institutions postsecondaires (emplacement, spécialisation)											
Carrières et professions											
Perspectives d'emploi et de revenus pour les diplômés de l'EPS											
Bourses d'entretien :											
Pour entreprendre des études postsecondaires											
Pour terminer des études postsecondaires											
Prêts étudiants :											
Pour entreprendre des études postsecondaires											
Pour terminer des études postsecondaires											
Bourses d'études :											
Pour entreprendre des études postsecondaires											
Pour terminer des études postsecondaires postsecondaires											
Bourses générales du millénaire											
Bourses d'excellence du millénaire											
Autres (veuillez préciser)											

Nous vous serions reconnaissants de commenter et d'expliquer, dans l'espace ci-dessous, les réponses que vous avez inscrites dans le tableau ci-dessus.

c. Par quels moyens l'information concernant l'EPS est-elle habituellement fournie?

(Inscrivez un X en regard de toutes les catégories pertinentes)

- Salons de l'emploi
- Visites scolaires
- Visites des établissements d'EPS dans les écoles
- Dépliants
- Cédéroms
- Livres/Livrets
- Trousses complètes
- Courriels/Lettres

d. Par quels moyens l'information concernant l'aide financière aux étudiants est-elle habituellement fournie?

(Inscrivez un X en regard de toutes les catégories pertinentes)

- Salons de l'emploi
- Visites scolaires
- Visites des établissements d'EPS dans les écoles
- Dépliants
- Cédéroms
- Livres/Livrets
- Trousses complètes
- Courriels/Lettres

e. À propos de l'information sur l'EPS et/ou de l'aide financière aux étudiants :

i. Selon vous, lequel des moyens énumérés ci-dessus est le plus efficace pour diffuser l'information?

ii. Auriez-vous d'autres moyens à suggérer?

f. Existe-t-il des instructions sur la façon de traiter et de gérer l'information sur l'EPS et/ou l'aide financière aux étudiants?

-

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative,

quelles sortes d'instructions sont fournies?

g. Un suivi est-il effectué afin de vérifier si l'information est utilisée et utile?

-

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative,

quelles activités de suivi sont suggérées/effectuées?

h. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire ont-ils des politiques ou des directives, officielles ou non, concernant la diffusion d'information sur l'EPS?

-

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, en quoi consistent ces politiques ou ces directives?

- i. Existe-t-il des politiques ou des directives, officielles ou non, concernant la diffusion d'information sur l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, en quoi consistent ces politiques ou ces directives?

- j. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil ont-ils pris des initiatives visant à s'assurer que des groupes d'élèves précis reçoivent de l'information sur l'EPS et/ou l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative,

- i. Quels sont les groupes cibles?

- ii. Veuillez décrire la ou les initiatives.

3. À propos des programmes d'orientation et de développement de carrière

- a. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire ont-ils des politiques ou des directives, officielles ou non, concernant la prestation de programmes d'orientation/de développement de carrière dans les écoles?

Oui Non Je ne sais pas

- i. Dans l'affirmative, en quoi consistent les politiques ou les directives?

- ii. L'information sur les possibilités d'EPS figure-t-elle explicitement dans les politiques ou les directives?

Oui Non Je ne sais pas

- iii. L'information sur l'aide financière aux étudiants figure-t-elle explicitement dans les politiques ou les directives?

Oui Non Je ne sais pas

- b. La loi exige-t-elle des écoles de fournir des programmes d'orientation/de développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, quelles sont les exigences minimales prévues par la loi?

c. À quels niveaux scolaires les programmes d'orientation/de développement de carrière sont-ils disponibles?

TABLEAU 7 – NIVEAUX SCOLAIRES ET PROGRAMMES D'ORIENTATION

NIVEAU SCOLAIRE	PROGRAMMES D'ORIENTATION DISPONIBLES
Avant la 6 ^e	
6 ^e à 8 ^e année	
9 ^e à 11 ^e année	
12 ^e année	

d. Le programme d'orientation/de développement de carrière prévoit-il aider les élèves :

i. Individuellement?

Oui Non Je ne sais pas

ii. En classe?

Oui Non Je ne sais pas

e. Le programme d'orientation/de développement de carrière prévoit-il fournir de l'information sur :

i. Les carrières et les professions?

Oui Non Je ne sais pas

ii. Les perspectives d'emploi et de revenus?

Oui Non Je ne sais pas

f. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire ont-ils conçu des programmes d'éducation en classe sur l'orientation/le développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

i. Dans l'affirmative, sous quelles formes se présentent-ils?

ii. L'information sur les possibilités d'EPS fait-elle partie du programme d'éducation en classe sur l'orientation/le développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

iii. L'information sur l'aide financière aux étudiants fait-elle partie du programme d'éducation en classe sur l'orientation/le développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

8. Existe-t-il, dans le cadre du programme d'orientation/de développement de carrière, une politique (explicite ou implicite) prévoyant que l'information sur l'EPS et/ou l'aide financière aux étudiants soit diffusée à tous les élèves de certains niveaux?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, en quoi consiste cette politique?

4. À propos du financement

Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire octroient-ils des fonds pour la production et la diffusion :

- a. d'information sur les carrières et les professions?

Oui Non Je ne sais pas

- b. d'information sur les perspectives d'emploi et de revenus pour les diplômés de l'EPS?

Oui Non Je ne sais pas

- c. d'information sur l'EPS?

Oui Non Je ne sais pas

- d. d'information sur l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

- e. de programmes d'éducation en classe sur l'orientation/le développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

- f. de programmes d'orientation/de développement de carrière visant à aider l'étudiant individuellement?

Oui Non Je ne sais pas

Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre des questions (a), (b), (c), (d), (e) ou (f), à combien estimez-vous le financement octroyé?

5. À propos des mécanismes de consultation

- a. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire font-ils participer les institutions d'enseignement postsecondaire (universités, collèges, organismes responsables de l'apprentissage, autres) à l'élaboration de politiques et/ou à la prise de décisions concernant la diffusion d'information sur les carrières, les professions, l'emploi et les revenus, ou sur l'EPS et l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, quels sont les types de mécanismes de consultation ou de participation utilisés?

- b. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire font-ils participer les employeurs, les syndicats, les organisations communautaires et les parents à l'élaboration de politiques et/ou à la prise de décisions concernant la diffusion d'information sur les carrières, les professions, l'emploi et les revenus, ou sur l'EPS et l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, quels sont les types de mécanismes de consultation ou de participation utilisés?

6. Préoccupations informationnelles liées à l'EPS et à l'aide aux étudiants

- a. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire produisent et/ou distribuent-ils des documents de promotion sur les possibilités d'EPS?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative,

- i. Quelles sont les sortes de documents promotionnels produits?

- ii. Quelles sont les stratégies employées pour distribuer les documents?

- b. Le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire produisent-ils et/ou distribuent-ils des documents promotionnels sur la disponibilité de l'aide financière aux étudiants pour l'EPS?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative,

- iii. Quelles sont les sortes de documents promotionnels produits?

- iv. Quelles sont les stratégies employées pour distribuer les documents?

- c. Selon vous, le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire considèrent-ils que les étudiants sont suffisamment bien informés sur les possibilités d'EPS?

Très bien informés

Bien informés

Je ne sais pas

Mal informés

Très mal informés

- d. Selon vous, le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire considèrent-ils que les étudiants sont suffisamment bien informés sur l'aide financière aux étudiants pour l'EPS?

Très bien informés

Bien informés

Je ne sais pas

Mal informés

Très mal informés

e. Selon vous, le gouvernement provincial, le district et/ou le conseil scolaire considèrent-ils que les étudiants sont suffisamment bien informés sur les carrières, les professions et les perspectives d'emploi et de revenus?

- Très bien informés
 Bien informés
 Je ne sais pas
 Mal informés
 Très mal informés

f. Pensez-vous que des étudiants choisissent de ne PAS entreprendre d'études postsecondaires parce qu'ils pensent qu'ils n'auront pas les moyens financiers de le faire?

- Très bien informés
 Bien informés
 Je ne sais pas
 Mal informés
 Très mal informés

g. Sur quels aspects de l'EPS les étudiants et leurs parents sont-ils mal informés?

h. Sur quels aspects de l'EPS les étudiants et leurs parents sont-ils bien informés?

7. Autres commentaires ou suggestions

Merci de nous faire part de vos commentaires ou suggestions.

Merci de votre collaboration à la prochaine étape de cette recherche.

1. Veuillez indiquer les noms et les coordonnées (téléphone, télécopieur, courriel) de personnes que, selon vous, nous devrions interroger et qui font partie :

a. du personnel d'un district/
conseil scolaire :

b. du personnel scolaire :

2. Souhaitez-vous informer les personnes susmentionnées que nous prendrons contact avec elles?

- Oui Non

Nous vous remercions pour le temps et l'énergie que vous avez consacrés à cette enquête.

B.4 QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE – GÉNÉRAL

Objectif de l'enquête

Les gouvernements, les éducateurs et les leaders patronaux et syndicaux sont soucieux d'améliorer l'accès à l'information sur les carrières et aux services d'orientation de carrière. Ils souhaitent aussi améliorer l'accessibilité de tous les Canadiens à l'éducation postsecondaire. Lorsque vient le temps de décider d'entreprendre ou non des études postsecondaires (EPS — ce qui comprend les universités, les collèges, les écoles techniques et les écoles professionnelles, la formation en apprentissage et les programmes privés de formation) et de préciser leur orientation, les Canadiens sont influencés à la fois par des facteurs financiers et non financiers. L'information joue un rôle prépondérant dans cette prise de décision : tant celle fournie aux élèves dès les premières années du secondaire, que celle fournie aux parents, sur les carrières, les préalables à l'éducation postsecondaire, les choix de programmes et l'aide financière disponible.

L'information sur les carrières et l'EPS et l'aide financière disponible est diffusée aux étudiants et à leurs parents par divers moyens. L'un d'eux, considéré comme essentiel, est celui des services d'orientation en milieu scolaire. De façon générale, ces services sont fournis par de nombreux intervenants, notamment les directeurs d'écoles, les enseignants-ressources, les enseignants spécialistes, les conseillers d'orientation, le personnel responsable du développement de carrière et les coordonnateurs de l'enseignement coopératif. Ces intervenants sont des sources d'information sur les carrières et les études postsecondaires, mais on ne sait pas très bien ce qu'ils fournissent, quand, à qui, pourquoi et comment.

Ce projet de recherche (*Le rôle des programmes et des conseillers d'orientation dans la promotion de l'éducation postsecondaire*) a pour but d'en savoir davantage sur les meilleurs moyens de diffuser l'information sur les carrières, les possibilités d'EPS et l'aide financière aux étudiants.

Qui réalise cette enquête?

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a demandé à la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) d'effectuer cette recherche.

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été mise sur pied pour décerner des bourses d'excellence à des étudiants qui se sont distingués et permettre à ceux qui ont des moyens financiers limités de faire des études postsecondaires. Elle s'inscrit dans le plan économique du gouvernement du Canada, qui prévoit d'aider les étudiants à acquérir les connaissances, les compétences et les qualifications nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'économie mondialisée, et assurer ainsi un avenir économique prometteur pour le Canada. La Fondation a mis sur pied trois types de programmes : le programme des bourses d'excellence, le programme des bourses générales et un programme de recherche.

La Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) est un organisme de bienfaisance à but non lucratif dont le but est de promouvoir l'excellence dans le développement de carrière. Depuis plus de vingt ans, cet organisme est un chef de file en matière de recherche, de développement, de formation et de consultation dans les domaines du développement de carrière et de la réorientation professionnelle.

Qui participe?

Quatre provinces participent à cette enquête : Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan. Les résultats de cette enquête feront l'objet de rapports spécifiques pour chaque province ainsi que de rapports globaux pour l'ensemble des quatre provinces.

Pouvons-nous compter sur votre aide?

Les renseignements seront recueillis auprès de fonctionnaires provinciaux de l'éducation, du personnel des districts/divisions/conseils scolaires, du personnel des écoles, des élèves et des parents. Certains participants seront invités à remplir un questionnaire écrit, d'autres seront interviewés en personne ou par téléphone. Les élèves et les parents seront invités à participer à des groupes de consultation.

Les renseignements recueillis dans le cadre de cette enquête ne seront en aucun cas identifiés. L'équipe de recherche attache une importance primordiale à votre droit à la confidentialité. L'identification d'une organisation donnée autre qu'une province est faite à des fins de suivi. Les réponses aux questions ne seront pas révélées par nom d'organisation (p. ex., pour un district, une division ou un conseil scolaire en particulier).

Les questions

1. À propos de vous

- Directeur/Vice-directeur
- Enseignant en classe
- Enseignants ressources
- Coordonnateur enseignement coopératif
- Conseiller d'orientation
- Autre (précisez) :

ii. L'information sur les possibilités d'EPS figure-t-elle explicitement dans la législation, les politiques ou les directives?

Oui Non Je ne sais pas

iii. L'information sur l'aide financière aux étudiants figure-t-elle explicitement dans la législation, les politiques ou les directives

Oui Non Je ne sais pas

2. À propos des programmes d'orientation et de développement de carrière

a. Êtes-vous au courant de l'existence d'exigences législatives, de politiques, officielles ou non, ou de directives concernant la prestation de programmes d'orientation/de développement de carrière dans les écoles?

Oui Non Je ne sais pas

i. Dans l'affirmative, en quoi consistent la législation, les politiques ou les directives?

b. À quels niveaux scolaires les programmes d'orientation/de développement de carrière sont-ils disponibles?

TABLEAU 8 – NIVEAUX SCOLAIRES ET PROGRAMMES D'ORIENTATION

NIVEAU SCOLAIRE	PROGRAMMES D'ORIENTATION DISPONIBLES
Avant la 6 ^e	_____
6 ^e à 8 ^e année	_____
9 ^e à 11 ^e année	_____
12 ^e année	_____

c. Le programme d'orientation/de développement de carrière prévoit-il aider les élèves :

i. Individuellement?

Oui Non Je ne sais pas

ii. En classe?

Oui Non Je ne sais pas

d. Le programme d'orientation/de développement de carrière prévoit-il fournir de l'information sur :

i. La voie à suivre pour accéder à différentes carrières et professions?

Oui Non Je ne sais pas

ii. Les perspectives d'emploi et de revenus?

Oui Non Je ne sais pas

e. Quelle documentation sur l'orientation et le développement de carrière est la plus utilisée dans votre école?

Veillez dresser la liste des types de documents et de leurs titres.

f. Votre école offre-t-elle des programmes d'éducation en classe sur l'orientation/le développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

i. Dans l'affirmative, sous quelles formes se présentent-ils?

ii. L'information sur les possibilités d'EPS fait-elle partie du programme d'éducation en classe sur l'orientation/le développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

iii. L'information sur l'aide financière aux étudiants fait-elle partie du programme d'éducation en classe sur l'orientation/le développement de carrière?

Oui Non Je ne sais pas

g. Existe-t-il, dans le cadre du programme d'orientation/de développement de carrière, une politique (explicite ou implicite) prévoyant que l'information sur l'EPS et/ou l'aide financière aux étudiants soit diffusée à tous les élèves de certains niveaux?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, en quoi consiste cette politique?

3. À propos de l'information sur l'éducation postsecondaire (EPS)

a. Selon vous, quelle sorte d'information sur l'EPS :

- (1) est actuellement fournie ;
- (2) est actuellement fournie, mais devrait être améliorée ;
- (3) devrait être fournie de façon structurée et officielle?

(Dans le tableau ci-après, répondez aux questions en inscrivant un X dans les espaces appropriés)

b. Avec quelle efficacité ces publics cibles reçoivent-ils cette information, et ceux-ci comprennent-ils et utilisent-ils bien cette information?

- (1) enseignants et administrateurs
- (2) personnel d'orientation
- (3) étudiants
- (4) parents

Nous vous serions reconnaissants de commenter et d'expliquer, dans l'espace ci-dessous, les réponses que vous avez inscrites dans le tableau ci-dessus.

- c. Par quels moyens l'information concernant l'EPS est-elle habituellement fournie?
(Inscrivez un X en regard de toutes les catégories pertinentes)
- Salons de l'emploi
 Visites scolaires
 Visites des établissements d'EPS dans les écoles
 Dépliants
 Cédéroms
 Livres/livrets
 Vidéos
 Sites Web
 Courriels/lettres/Messagerie téléphonique
- d. Par quels moyens l'information concernant l'aide financière aux étudiants est-elle habituellement fournie?
(Inscrivez un X en regard de toutes les catégories pertinentes)
- Salons de l'emploi
 Visites scolaires
 Visites des établissements d'EPS dans les écoles
 Dépliants
 Cédéroms
 Livres/livrets
 Vidéos
 Sites Web
 Courriels/lettres/Messagerie téléphonique
- e. À propos de l'information sur l'EPS et/ou de l'aide financière aux étudiants :
- i. Selon vous, lequel des moyens énumérés ci-dessus est le plus efficace pour diffuser l'information?
- _____
- _____
- _____
- ii. Auriez-vous d'autres moyens à suggérer?
- _____
- _____
- _____
- f. Existe-t-il des instructions sur la façon de traiter et de gérer l'information sur l'EPS et/ou l'aide financière aux étudiants?
- Oui Non Je ne sais pas
- Dans l'affirmative, quelles sortes d'instructions sont fournies?
- _____
- _____
- _____
- g. Un suivi est-il effectué afin de vérifier si l'information est utilisée et utile?
- Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, quelles activités de suivi sont suggérées/effectuées?

- h. Êtes-vous au courant d'initiatives visant à s'assurer que certains groupes d'étudiants reçoivent de l'information sur l'EPS et/ou l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative,
i. Quels sont les groupes cibles?

ii. Veuillez décrire cette ou ces initiatives.

4. À propos des mécanismes de consultation

- a. Votre école est-elle engagée dans des consultations officielles, ou officieuses mais régulières, avec des parents, des employeurs locaux, des syndicats et/ou des organismes communautaires concernant la diffusion d'information sur les carrières, les professions, l'emploi et les revenus ou sur l'EPS et l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, quels sont les types de mécanismes de consultation ou de participation utilisés?

- b. Votre école est-elle engagée dans des consultations officielles, ou officieuses mais régulières, avec les établissements d'enseignement postsecondaire (universités, collèges, organismes d'apprentissage et autres) concernant l'information sur l'EPS et l'aide financière aux étudiants?

Oui Non Je ne sais pas

Dans l'affirmative, quels sont les types de mécanismes de consultation ou de participation utilisés?

5. Impressions générales

- a. Selon vous, les étudiants sont-ils suffisamment bien informés sur les voies d'accès aux carrières et les exigences en matière d'éducation et de formation pour y avoir accès?

Très bien informés
 Bien informés
 Je ne sais pas
 Mal informés
 Très mal informés

- b. Selon vous, les étudiants sont-ils suffisamment bien informés sur les possibilités d'EPS?

Très bien informés
 Bien informés
 Je ne sais pas
 Mal informés
 Très mal informés

- c. Selon vous, les étudiants sont-ils suffisamment bien informés sur l'aide financière offerte aux étudiants pour l'EPS?

Très bien informés
 Bien informés
 Je ne sais pas
 Mal informés
 Très mal informés

- d. Pensez-vous que des étudiants choisissent de ne PAS entreprendre d'études postsecondaires parce qu'ils pensent qu'ils n'auront pas les moyens financiers de le faire?

- Très souvent
 Souvent
 Je ne sais pas
 Pas souvent
 Pas très souvent

- e. Selon vous, en plus de l'aspect financier, quels autres facteurs empêchent les étudiants d'entreprendre des études postsecondaires?

- f. Sur quels aspects de l'EPS les étudiants et leurs parents sont-ils le moins bien informés?

- g. Sur quels aspects de l'EPS les étudiants et leurs parents sont-ils le mieux informés?

6. Autres commentaires ou suggestions

Merci de nous faire part de vos commentaires ou suggestions.

Merci de votre collaboration à la prochaine étape de cette recherche.

1. Veuillez indiquer les noms et les coordonnées (téléphone, télécopieur, courriel) d'autres personnes dans votre école que, selon vous, nous devrions interroger et qui font partie :

- a. Du personnel d'un district/conseil scolaire :

- b. Du personnel scolaire :

2. Accepteriez-vous de nous aider à organiser une séance de groupe de consultation composé d'élèves et/ou de parents sur le thème des carrières, des occasions d'EPS et de l'information sur l'aide financière aux étudiants?

- Oui Non

Nous vous remercions pour le temps et l'énergie que vous avez consacrés à cette enquête.

ANNEXE C — LETTRES TYPES ET INSTRUCTIONS POUR LES CHERCHEURS RÉGIONAUX

C.1 ENTRÉE EN MATIÈRE SUGGÉRÉE POUR LES ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES AVEC LES PRINCIPALES PERSONNES- RESSOURCES À CONTACTER DANS LES ÉCOLES

Je m'appelle _____
et je travaille pour la FONDATION CANADIENNE POUR L'AVANCEMENT DE LA CARRIÈRE, un organisme sans but lucratif situé à Ottawa. Notre objectif est de renforcer l'efficacité des services de développement de carrière mis à la disposition des Canadiens tout au long de leur vie. Nous travaillons actuellement à un projet en collaboration avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, dont le siège est à Montréal. Cette fondation accorde des bourses d'études aux élèves du secondaire qui font preuve d'excellence ainsi que des bourses d'entretien à des étudiants qui sont déjà à l'université ou au collège et qui ont besoin d'argent pour continuer leurs études.

Nous essayons, dans le cadre de ce projet, de déterminer comment parents et élèves accèdent à l'information sur les possibilités offertes par l'éducation postsecondaire et sur les sources de soutien financier. Nous souhaitons savoir comment cette information est actuellement diffusée, c'est-à-dire quels renseignements sont fournis, comment ils parviennent aux intéressés et comment on aide ceux-ci à les mettre à profit. Nous désirons également déceler les lacunes éventuelles et recueillir des suggestions afin d'améliorer l'accès à l'information.

Notre enquête comporte plusieurs questions et prendra de 45 à 60 minutes de votre temps. Avant de commencer, je tiens à vous assurer que notre équipe de recherche est très attachée à la confidentialité et qu'aucun nom ni organisme ne sera cité dans le rapport qui sera publié. L'information recueillie fera seulement l'objet d'un rapport par province. Toutefois, notre équipe aura besoin, pour colliger et classer l'information, de renseignements signalétiques qui seront effacés une fois les données analysées. Nous vous remercions de nous accorder un peu de votre temps pour participer à cette enquête. Avez-vous des questions avant que nous commençons?

FCAC

Le 3 avril 2002

(Remarque : Vous pouvez modifier et adapter cette introduction de façon à paraître naturel(le) à condition, bien entendu, de couvrir les points demandés.)

C.2 GUIDE POUR L'ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE SUR LE RÔLE DES PROGRAMMES ET DES CONSEILLERS D'ORIENTATION DANS LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Partie A – Conseils pour l'entretien téléphonique dans les écoles

1. Utilisez l'entrée en matière que nous vous avons déjà envoyée (ci-jointe) ou une introduction similaire que vous adapterez à votre personnel.
2. Demandez à la personne si elle a eu le temps de jeter un coup d'œil au sondage et si elle en a une copie sous les yeux. Si elle n'a pas eu le temps de le regarder sommairement mais qu'elle en a une copie devant elle, commencez l'entretien (il est toutefois préférable qu'elle en ait pris connaissance). Si elle n'a pas de copie, trouvez un moyen de lui en faire parvenir une et invitez-la à y jeter au moins un rapide coup d'œil, et convenez d'un autre rendez-vous. Si aucun autre moment ne lui convient, faites l'entretien, mais ce sera sans doute plus long.
3. Efforcez-vous de ne pas lire les questions mot à mot. Comme la personne a le questionnaire devant elle, essayez d'adopter un style moins scolaire que « La première question porte sur vous et sur le poste que vous occupez dans l'école. »
4. Notez les commentaires descriptifs dans les espaces prévus. Prévoyez du papier supplémentaire si la personne est très loquace. Les commentaires descriptifs sont souvent les plus intéressants. Le style télégraphique est acceptable, mais essayez de saisir soigneusement l'essence de la conversation.
5. Faites au moins une simulation d'entretien auparavant (deux de préférence). Si vous faites la répétition par téléphone, efforcez-vous de simuler le plus possible la réalité. Cet exercice préalable vous permettra d'être plus naturel(le) et vous fera gagner un temps considérable.
6. Assurez-vous de couvrir la dernière section à la page 9 si vous ne l'avez pas déjà fait. Les entretiens téléphoniques doivent être faits avec les personnes ressources importantes et responsables de l'école. Ce sont les mieux placées pour en désigner une ou deux autres qui répondront à l'enquête par écrit. Si vous préférez, vous pouvez bien sûr faire d'autres entretiens téléphoniques, mais les questionnaires écrits sont conçus pour vous faire gagner du temps. Essayez d'obtenir toutes les coordonnées (n° de téléphone, de télécopieur et adresse électronique) pour pouvoir rejoindre les autres personnes. Faites aussi appel à elles pour entrer en contact avec les élèves ou les parents, ou les deux, afin de mettre sur pied les groupes de discussion, si ce n'est déjà fait.
7. Même si cela paraît évident, n'oubliez pas de remercier les gens d'avoir généreusement donné de leur temps et de vous avoir fait part de leur commentaires. Un rapport provincial sera publié ainsi qu'un rapport sur la situation générale dans les quatre provinces participantes. L'école sera avisée lorsqu'ils seront publiés.

Partie B – Questions spécifiques

La section suivante porte sur des questions spécifiques susceptibles de nécessiter une approche particulière ou des éclaircissements, ou les deux.

Question 3 :

C'est de loin la plus complexe et la plus longue. Elle peut prendre pratiquement la moitié du temps de l'entretien, mais elle fournira de précieux renseignements. Nous vous suggérons l'approche suivante pour présenter la question :

- « La prochaine question comporte plusieurs volets. Il vous sera plus facile d'y répondre si vous vous reportez au tableau en page 5.
 - La question porte d'abord sur différents types d'information et vise à déterminer si, d'après vous, l'information est fournie ou non ; le deuxième volet vise à savoir qui obtient réellement l'information ; dans le troisième volet on vous demande d'indiquer dans quelle mesure vous estimez que l'information est comprise et bien utilisée par ceux qui la reçoivent. Examinons ces points un par un. Le but du premier volet est de savoir ce que vous pensez en général de l'information sur les carrières.
 - Trouvez-vous que l'information sur les voies à suivre pour se diriger vers une carrière est : fournie ; fournie, mais devrait être améliorée ; ou pas fournie mais devrait l'être?
 - Qu'en est-il de l'information sur les exigences particulières en matière d'enseignement/de formation professionnelle pour acquérir les compétences requises en vue d'une carrière?

(Inscrivez la réponse dans la case appropriée)

- Ensuite, qui rejoint-elle? Estimez-vous que cette information rejoint les enseignants/les administrateurs (dans l'affirmative, cochez) ; le personnel d'orientation ; les étudiants ; les parents?
- Dans quelle mesure trouvez-vous qu'elle rejoint bien ces différents publics cibles? Pour les enseignants, diriez-vous qu'elle les rejoint : très bien ; bien ; pas très bien ou pas bien du tout (Inscrivez la réponse). Qu'en est-il pour le personnel d'orientation? Pour les étudiants? Pour les parents?
- Enfin, à votre avis, dans quelle mesure les gens comprennent-ils et mettent-ils à profit l'information qu'ils reçoivent. Qu'en est-il pour les enseignants : très bien ; bien ; pas très bien ou pas bien du tout?

(Inscrivez la réponse)

- Qu'en est-il pour le personnel d'orientation? Pour les élèves? Pour les parents?
- La section suivante a trait à l'information relative aux exigences et préalables pour entreprendre des études postsecondaires et aux diverses possibilités d'enseignement postsecondaire. La première est l'université.
- D'après votre expérience, trouvez-vous que l'information sur les préalables à l'université est actuellement : fournie ; fournie mais devrait être améliorée ; ou pas fournie mais devrait l'être.
- Maintenant, la même chose au sujet des collègues. Selon vous, qu'en est-il de la disponibilité de l'information sur les préalables et les possibilités offertes au niveau collégial? » etc.

(Pour traiter rapidement les catégories suivantes, traitez-en une en détail et vous n'aurez pas à répéter les instructions.)

- « La dernière partie est encore différente et traite de l'information sur l'aide financière — les bourses, les prêts, les bourses d'études. On vous demande aussi de réfléchir à l'information mise à la disposition des élèves et des parents pour les aider financièrement à entreprendre des études postsecondaires et aussi sur le soutien financier qui pourrait être mis à leur disposition pour les terminer. Ceci pourrait leur être très utile pour planifier et prendre des décisions.
- Que pensez-vous de l'information fournie sur les bourses?, etc. »

Question 5 :

C'est bientôt la fin de l'entretien et cette question vise à recueillir une impression générale et non à répéter l'information obtenue au paragraphe 2 ci-dessus. Voici une suggestion d'entrée en matière :

- « Nous arrivons à la fin de l'entretien. Dans la partie qui suit, on vous demande d'évaluer globalement la situation.
 - 5a. Si vous réfléchissez aux questions auxquelles vous avez déjà répondu, comment évaluez-vous globalement la quantité d'information que les élèves reçoivent sur les possibilités de carrière et les moyens d'y accéder? À votre avis, sont-ils dans l'ensemble très bien informés ; bien informés ; vous ne savez pas ; pas bien informés ou très mal informés?
 - 5b. Dans l'ensemble trouvez-vous qu'ils sont bien informés sur les possibilités de l'enseignement postsecondaire et qu'ils peuvent faire les meilleurs choix possible?
 - 5c. Dans l'ensemble, qu'avez-vous à dire sur l'aide financière?
 - 5d. Pensez-vous que les élèves choisissent de ne pas faire d'études postsecondaires parce qu'ils craignent de ne pas avoir assez d'argent?
 - 5e. Selon vous, quels facteurs autres que l'argent empêchent les élèves de continuer d'étudier au niveau postsecondaire?
 - 5f. Quelles sont, selon vous, les principales lacunes de l'information mise à la disposition des élèves et des parents?
 - 5g. Quels sont, selon vous, les points forts de cette information? »

Partie C – Demandes d'éclaircissement :

Voici des suggestions de réponses aux demandes d'éclaircissement que vous pourriez avoir.

- 2f. Par « instructions », on entend notamment des façons de diffuser l'information ; des endroits où placer l'information pour qu'elle soit bien visible, un plan de leçon pour présenter l'information à une classe ou lors d'une réunion à l'école.
 - 2h. Par « politique », on entend un ensemble de procédures à suivre. Elle fixe aussi souvent une norme de qualité dans un domaine donné.
 - 2j. Par « groupes spécifiques », on entend notamment le fait d'attirer des femmes ou des hommes vers des professions non traditionnelles. Il pourrait s'agir aussi de personnes handicapées, socio-économiquement défavorisées ou encore d'étudiants autochtones.
- Par « programme », on pense à un certain nombre d'éléments qui doivent être livrés aux élèves dans une matière donnée. En orientation, un programme pourrait inclure plusieurs entrevues par élève, des éléments spécifiques en classe, des visites aux établissements d'enseignement postsecondaire, une bibliothèque proposant de l'information sur les carrières, des tests, etc.

Révisé le 11 avril 2002. *En espérant que ce document vous sera utile ! Bonne chance !*

C.3 LETTRE AUX AGENTS DE LIAISON

Chers collègues agents de liaison,

Vous vous souvenez peut-être que lors de la réunion qui portait sur les normes et principes directeurs, je vous ai mentionné un autre projet sur lequel nous pourrions travailler avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Et bien, ce projet est en train de voir le jour et je vous écris aujourd'hui avec la permission des équipes de Circuit Carrière et de Contact à venir pour savoir si vous seriez prêts à y collaborer. Si vous ne pouvez pas personnellement y travailler, auriez-vous la gentillesse de m'indiquer une personne de votre province très compétente et en qui vous avez confiance qui pourrait s'acquitter de ces tâches. Je travaille sur le projet avec Ralph Kellett, que beaucoup d'entre vous connaissent peut-être déjà.

Voici de quoi il s'agit. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire accorde un certain nombre de bourses d'études pour l'excellence générale à la fin des études secondaires ainsi que des bourses à des jeunes qui ont déjà eu au moins six mois de formation supérieure dans un collège ou une université, selon leurs besoins financiers. La Fondation se demande si les étudiants reçoivent bien l'information sur l'aide financière mise à leur disposition et, dans le cas contraire, si cela risque d'influencer certains à ne pas poursuivre d'études postsecondaires. C'est là présenter les choses de façon un peu négative. Grâce à l'étude, la Fondation souhaite déterminer quels étudiants du secondaire sont réellement au courant de l'aide financière disponible, savent où la trouver, savent qui en est responsable dans les écoles, dans quelle mesure ces responsables sont bien informés, comment ces mêmes responsables évaluent la qualité et la quantité de l'information qu'ils reçoivent pour les étudiants, quelles sont leurs principales sources d'information, etc.

Quatre provinces participent au projet : la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Les auteurs de l'étude essaieront de déterminer le fonctionnement de ce réseau d'information en parlant avec des responsables à l'échelon de la province, de la région, avec les principaux intervenants dans plusieurs écoles secondaires et, enfin, en consultant des groupes d'étudiants et de parents. Nous voulons que les étudiants et les parents nous disent ce qu'ils savent, comment ils ont trouvé l'information, et comment ils aimeraient la trouver. Toutes ces données guideront la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour élaborer une stratégie de communication efficace et nous espérons qu'un supplément d'information permettra à davantage d'étudiants d'obtenir l'aide dont ils ont besoin pour poursuivre des études postsecondaires. Voilà en quelques lignes la raison d'être du projet.

Nous procéderons comme suit. Ralph et moi, nous nous chargerons des interlocuteurs aux paliers provincial et régional, mais à l'échelon des écoles nous devons travailler avec des gens sur place — comme vous et vos réseaux ! Nous avons besoin de vous pour les tâches ci-après du 1^{er} avril au 3 mai.

Notez que le projet aura été annoncé aux écoles participantes ; elles auront déjà accepté d'y collaborer ; une lettre aura été adressée au directeur ou à la personne indiquée par le personnel du niveau régional comme étant responsable de l'information financière dans les écoles sélectionnées (le responsable de l'orientation, par exemple). Cette lettre aura informé la personne-ressource de l'école qu'un agent de liaison (ou quelqu'un d'autre) se mettra en rapport avec lui/elle afin de commencer l'étude. Voici maintenant les tâches à effectuer, qui se divisent en trois parties :

1^{er} partie

1. Participer avec nous à une séance de formation par téléphone (quelques heures) afin de passer en revue le protocole d'entretien et le questionnaire écrit à suivre pour recueillir l'information ;
2. Contacter le directeur de l'école ou la personne-ressource choisie et atteindre les objectifs suivants au cours d'un entretien d'une trentaine de minutes :
 - Présenter le projet.
 - Effectuer l'entrevue selon le protocole et prendre les réponses en note.
 - Trouver qui d'autre, dans l'école, a un rôle à jouer pour aider les étudiants à s'orienter vers des études postsecondaires et à trouver l'aide financière dont ils ont besoin, et qui devrait donc remplir le questionnaire écrit. Obtenir les coordonnées des personnes-ressources — nom, n° de téléphone, courriel — et d'autres moyens de les contacter (boîte à lettres dans la salle du personnel). Le courrier électronique est l'outil idéal pour cela.
 - Voir comment il serait possible de réunir un groupe de consultation avec des étudiants (environ 30 minutes ou peut-être le temps d'un cours) afin d'obtenir leurs impressions ; même chose pour les parents. Trouver les protocoles nécessaires (nous vous les fournirons, mais parfois cela peut être facile et vous pouvez être convié(e) à un cours ou à une réunion de parents déjà organisée). Nous communiquer cette information pour que nous puissions vous fournir les outils nécessaires ;
 - Demander au directeur ou à la personne-ressource de jouer un rôle de coordination et de rassembler les questionnaires qui avaient été distribués au personnel indiqué. Ensuite, une fois les questionnaires distribués, vous n'aurez qu'à vous mettre en rapport avec cette personne.

2^e partie

- Expédier les questionnaires aux personnes indiquées par le directeur ou la personne-ressource ; nous comptons sur 2 ou 3 personnes supplémentaires par école (encore une fois, nous vous fournirons les lettres de présentation, etc.)
- Quelques jours après, si elles ne vous ont pas retourné leurs réponses, appelez le coordinateur ou les personnes concernées et demandez-leur quand elles seront en mesure de répondre au questionnaire.
- Rassembler les questionnaires et nous les retourner.

3^e partie

- Participer à une séance de formation par téléphone avec nous sur les protocoles de groupes de discussion d'étudiants/de parents. Ralph et moi aurons testé le protocole nous-mêmes avec les étudiants et les parents.
- Organiser les groupes de discussion. Si ce n'est pas pendant un cours, nous aimerions avoir sept à dix étudiants par groupe, tous au niveau supérieur. Pour les parents, ce serait bien d'avoir de quatre à six personnes.
- Diriger les groupes de discussion. Nous pouvons allouer 80 \$ par groupe pour acheter du café, des biscuits, de la pizza, des boissons gazeuses — ce dont vous avez besoin jusqu'à concurrence de ce montant pour que les gens se sentent bien traités.
- Compiler les résultats des groupes de discussion et nous les adresser.

Le tableau suivant indique le nombre d'écoles et le nombre de groupes de discussion que nous espérons obtenir :

TABEAU 10 – TAILLES D'ÉCHANTILLONS SUGGÉRÉES

PROVINCE	NOMBRE DE DISTRICTS	SCOLAIRES NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE DE GROUPES DE DISCUSSION (ÉTUDIANTS ET PARENTS)
Nouveau-Brunswick	8	12	Étudiants = 4 Parents = 4
Terre-Neuve	4	6	Étudiants = 2 Parents = 2
Saskatchewan	4	8	Étudiants = 3 Parents = 3
Manitoba	4	8	Étudiants = 3 Parents = 3
Total	20	34	Étudiants = 12 Parents = 12

Nous estimons comme suit le nombre de jours nécessaires pour effectuer l'ensemble de ces tâches :

Nouveau-Brunswick	14
Terre-Neuve	8
Manitoba	10
Saskatchewan	10

Nous vous rembourserons vos frais au même tarif que celui que vous touchez pour vos autres contrats si vous faites le travail vous-même ; ce tarif s'appliquera aussi à toute personne que vous pourriez nous recommander. Vous pouvez, si vous le désirez, faire équipe avec un collègue pour rendre les choses plus agréables ! Nous vous rembourserons aussi vos frais de déplacement pour aller rencontrer les groupes de discussion, toutes les photocopies dont vous pourriez avoir besoin, vos frais postaux et vos communications.

Circuit Carrière et Contact à venir nous ont bien spécifié que cela ne remplacerait pas le travail que vous faites pour eux. C'est l'occasion de faire quelque chose de plus et de vous impliquer dans ce que nous pensons être un projet intéressant et important.

Veuillez me faire savoir le plus tôt possible si vous êtes d'accord pour vous charger du travail, seul(e) ou avec quelqu'un d'autre. Si vous n'êtes pas en mesure de faire personnellement le travail, nous vous remercions de nous recommander quelqu'un le plus rapidement possible.

La formation pour l'entretien téléphonique se fera entre le 2 et le 4 avril. Vous avez peut-être remarqué que le calendrier du projet est très serré. C'est à cause de la fin de l'année scolaire et de l'impossibilité de joindre des gens dans les écoles après la mi-mai. Pour la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, attendre une autre année scolaire n'était pas envisageable. Si vous êtes d'accord pour collaborer avec nous, il faudra donc impérativement respecter les échéances.

J'espère sincèrement avoir l'occasion de travailler avec vous sur ce projet et j'attends de vos nouvelles très bientôt.

Meilleures salutations,
La directrice exécutive,
Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière
Lynne Bezanson